

XXV<sup>e</sup> ANNÉE



1909



JUIN



No 6

Revue du Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte

*Honorée de la Bénédiction des Souverains Pontifes  
Léon XIII et Pie X*

## Les Dons de l'Esprit Saint

**L**ES Dons de l'Esprit Saint. C'est là une appellation de la langue catholique. Catholique, le mot est également théologique, doctrinal. Mais pourquoi le sens commun catholique et la théologie ont-ils choisi, pour désigner les opérations de l'Esprit Saint dans les âmes, le mot *don*? Pourquoi pas les *présents*, les *cadeaux* de l'Esprit Saint? Ne serait-ce pas la même chose? Non pas. La langue catholique est trop précise et trop significative habituellement pour nous permettre de penser que pour une fois elle aurait employé un mot sans y regarder de tout près, et que le mot choisi, le mot *don*, ne soit pas le seul qui convienne.

Qu'est-ce qu'un présent? qu'est-ce qu'un cadeau, et qu'est-ce qu'un don?

Un présent — c'est une chose présentée. Je fais un présent, je vous présente un objet; je ne le donne pas, puisque je le présente seulement. Je le mets *présent* à vos yeux; vous, vous le regardez, il vous plaît, vous le prenez, vous vous en emparez. Je tente, pour ainsi dire, votre convoitise à prendre une

chose que je rends présente à son avidité. Telle est la force du mot présent, et c'est là *faire un présent*.

Ce n'est pas tout. Le latin *munus* que traduit le mot *présent* est lui aussi très instructif. *Munus* veut dire présent, et *munus*, veut dire fardeau, devoir. Si donc je donne un présent, un *munus*, je fais un présent qui est un fardeau dont je me décharge ou un devoir que je remplis, et si je reçois un *munus*, j'accepte un présent qui m'est aussi un fardeau, ne serait-ce que par cela qu'il m'oblige au retour.

Voyez-vous comme les largesses de l'Esprit Saint ne sauraient être appelées des *présents* ?

Ce ne sont pas non plus des cadeaux.

Cadeaux vient du vieux mot *cadell* qui est la simple tournure française du latin *catellus*, petite chaîne. Le présent est une chaîne bien lourde, *munus*, le cadeau est une chaîne plus légère, *munusculum* — car c'est le mot latin pour cadeau.

En outre le mot *catellus* avait primitivement un sens qui se joint à celui de chaîne et à celui de fardeau pour le rendre inapte à traduire les opérations de l'Esprit Saint en nous. *Catellus* voulait dire trait de plume, — vous savez, ces appendices graphiques d'une main peu formée, peu virile, *catellus*, ornement inutile et par extension chose *superflue*. Or, les bienfaits de l'Esprit Saint pourraient être appelés choses superflues?... Aussi, est-ce avec un sens exquis que la langue de l'Eglise ne les appelle pas des cadeaux, mais les appelle *dons*.

Don ! Oh, voilà le mot juste, le mot magnifique, le mot qui signifie et qui opère ce qu'il signifie. Oui, et véritablement le langage est bien le son que rendent les réalités. Tenez. Le sens populaire et le bon parler disent : faire un présent, faire un cadeau ; mais il faut se violenter, et peut-être violenter la syntaxe pour dire : *donner* un présent, *donner* un cadeau. La langue semble consciente qu'elle commettrait un mensonge en se servant du mot *donner*. Par contre elle a si bien conscience du sens plénier du mot *don*, de la chose et du mot, elle sait si bien, comme par intuition, que le don lui se *donne*,

qu'elle ne dit pas même *donner* un don, mais *donner* tout court. Donner — mais c'est *donum dare*, donner un don ! Donner . . . c'est si justement par ce mot que se traduit la libéralité pure, que l'on dit de quelqu'un qui fait l'aumône, c'est-à-dire qui donne par charité, par amour, sans arrière-pensée de retour, on dit de lui qu'il *donne*. Une personne charitable c'est une personne *donnante*.

Cela est encore si vrai que nous appelons ce que nous avons reçu de Dieu ou de la nature — esprit, cœur, talents, grâce — de la nature ou de Dieu, c'est-à-dire foncièrement par libéralité pure, des dons. Nous disons les dons, et non pas les cadeaux ou les présents de la nature ou de la grâce. Cet artiste, ce grand homme a reçu de beaux *dons* de la nature ; le génie, le bon goût, un cœur noble sont d'excellents *dons*.

Donner ! oui, voilà le mot libéral, magnifique.

O langue de l'Eglise, ô ma langue maternelle ! que tu as de plénitude, et que tu es profonde ! Mais aussi, comment aurais-tu pu choisir une autre expression pour désigner les libéralités du *Don* substantiel — Spiritus Sanctus *Donum Dei* ? Car l'Esprit Saint, qui est le substantiel Amour, et parce qu'il est cela, est appelé par l'Écriture *Donum*. Donum, amour pur, Donum, libéralité pure, Donum . . . mais que pourrait-il faire sinon des libéralités pures, sinon *donner* ? . . .

Donner, expression la plus haute de l'amour. Etre *Don* pur, c'est la nature de l'Esprit Saint ; *donner*, c'est sa vie. L'amour substantiel aime et vit, c'est-à-dire donne et se donne.

Oh ! ne profanons point ce mot sacré de Don, et croyons que l'homme, parce qu'il est créé et qu'il est égoïste, ne saurait *donner*. Hélas, mon Dieu ! je ne puis rien vous donner, parce que je suis moi-même un don de vous à moi-même. Je ne puis que vous *présenter* ce que je suis. Mon Dieu, je ne vous donne pas surtout parce que je suis égoïste, avare de moi-même, et le don suppose de sa nature l'amour pur, l'amour de vous, ô mon Dieu ! Je suis trop lâche pour donner, mais vous, ô Dieu, prenez ; prenez mon corps, mon cœur, mon esprit, ma vie. Je vous en fais présent, je vous les présente.

Emparez-vous-en, gardez-les, et que je ne les reprenne jamais !

## II

J'AI dit : Les dons, c'est-à-dire largesse pure et plénière — et de quoi ? que sont ces dons ?

« Operari sequitur esse. » Les êtres ne sont des êtres que parce qu'ils viennent de l'Être. Et parce qu'ils viennent de l'Être ils ne sauraient être autre chose dans l'ordre naturel que des êtres. Ainsi, de l'Esprit donateur ne peut venir que l'esprit. Les dons de l'Esprit Saint sont Esprit.

Merveilleuse harmonie du principe avec le fait ! — Il est vrai que c'est vous-même, Esprit Saint, qui inspiriez le Prophète — j'ouvre Isaïe à la page où il révèle, en les prédisant dans toute leur plénitude au Verbe fait chair, les dons de l'Esprit Saint, et je lis : « Il sortira un rejeton de la tige de Jessé, et une fleur naîtra de sa tige. Et l'Esprit du Seigneur se reposera sur lui : l'esprit de sagesse, l'esprit etc. »

Esprit. Les dons de l'Esprit Saint sont un souffle ? spiritus, qu'est-ce à dire ? Spiritus, air, souffle.

Oui. Un souffle, souffle et vie, souffle vivificateur — *spiraculum vite*. Souffle, vent, parce que les dons de l'Esprit Saint remplissent en nous le rôle du vent, leur symbole dans la nature.

Le vent ! Il pousse de l'avant et en haut ; le vent divise et il disperse, il unit et il rassemble ; il rafraîchit et il réchauffe, il dessèche et il arrose. Il brise et il caresse, il épouvante par sa voix terrible et il soupire mélodieusement.

Le souffle du vent, il transporte au loin la semence qui féconde la terre, il pousse devant lui les nues et porte au fond du désert la goutte d'eau au brin d'herbe qui la demande dans sa soif brûlante. Le vent, il dissipe les sombres nuages qui me cachent le soleil, il nettoie le ciel et m'en rend l'azur et la lumière. Ce vent qui plie le roseau en courbe gracieuse et emporte au loin la paille légère, c'est sa colère qui brise les chênes et tourmente les forêts, et c'est sa colère qui creuse les

océans, fouille leurs profondeurs et soulève la masse de leurs eaux. Et s'est la tendresse du vent, c'est son souffle délicat qui, épris de la beauté touchante de la corolle s'y complait, la balance gracieusement, et en répand à l'entour le parfum, et c'est encore la tendresse du vent qui, brise légère, émeut de silencieux frissons l'onde des lacs solitaires aux heures du soir.

Oiseau qui fends l'espace, dis-moi, qui met l'essor à tes ailes rapides ? Le souffle, l'esprit. Et toi, gentil navire qui étends tes blanches voiles comme la mouette ses ailes, pars et vogue au loin : car voici la brise qui gonfle tes ailes et leur donne de son souffle la vie.

Et toi, feu, ton âme c'est le souffle qui t'embrase et te pousse en haut comme l'amour ; et c'est le souffle qui chante et qui prie en vous, orgues !

... C'est l'hiver. Tout est mort, glacé. Soudain passent de mystérieuses effluves, qui viennent je ne sais d'où et qui sont je ne sais quoi. Mais elles réjouissent le cœur et la nature. Les froideurs tiédissent, les glaces se fondent. De chaudes haleines soufflent : c'est le printemps, c'est la vie dans la nature.

Tel est le rôle du vent dans l'ordre naturel, justifiant pleinement son nom d'esprit — spiritus — par l'universalité de son action — spiritus replevit orbem terrarum — et par la vie qu'il répand partout — spiritus est qui vivificat ; justifiant surtout son adaptation symbolique aux effets des dons de l'Esprit Saint dans les âmes.

Le souffle de l'Esprit Saint, comme le vent son symbole pousse en avant et en haut, au ciel, à Dieu. Il rassemble les pensées, les désirs et les actions de l'homme éparpillés sur les objets créés, et les unifie ; il sépare ce qui en nous est du ciel, d'avec ce qui est de la terre. Il arrose des eaux de la grâce la pauvre âme « terra deserta, invia et inaquosa », il la rafraîchit « aufert calorem noxium, » il la réchauffe de sa brûlante haleine. Il brise l'orgueil des cèdres et il incline le roseau, il gémit dans l'âme en inénarrables soupirs.

En un mot, c'est par l'esprit — le mot l'indique — que nous

vivons, puisque notre vie c'est la vie de *l'esprit*, la vie *spirituelle*.

Quel besoin n'avons-nous donc pas du souffle de l'Esprit !

Esprit, le feu de l'amour languit dans mon âme. Le foyer qu'est mon cœur n'élève pas ses flammes en haut, vers le ciel ; elles rampent autour du foyer, léchant les objets créés qui l'entourent. Ces objets ne peuvent alimenter ce feu de mon cœur, ils l'éteignent. Déjà les cendres commencent à le recouvrir... Soufflez, Esprit, rallumez en moi le feu de l'amour divin, et qu'il monte ardent et brillant, droit à son centre, à Dieu !

J'ai froid. L'hiver s'est fait en mon âme. Les fontaines de la grâce ne coulent pas sur mon cœur glacé. Soufflez, Esprit, et les froideurs disparaîtront : *et fluent aquæ*.

J'ai froid et j'étouffe. Mon âme est en prison dans ce monde, dans ce corps de boue. Elle manque d'air, elle étouffe. Elle ne voudrait respirer que Dieu, c'est sa vie, c'est son air à elle, et cet air lui manque, parce qu'elle ne vous respire pas, Esprit, souffle vivifiant, air de mon âme !

Je manque d'air et je manque de lumière. La lumière est en haut, et entre elle et mon âme tourbillonne la fumée du monde, des nuages chargés de mille poussières impures qui obscurcissent le ciel et m'interceptent les rayons lumineux. Esprit, soufflez et chassez ces nuages, et que mon âme se baigne dans la lumière... Je veux voir ! ut videam !

Mais ce corps de mort, ce corps d'inertie, qui donc m'en délivrera ? Vous, Esprit. Je suis lourd, *gravi corde* ; je tombe par terre. Esprit, vent impétueux, enlevez-moi au ciel, où j'aspire. Esprit, spiritualisez mon corps, qui me fait trembler et gémir !... Pour cela, Esprit, soufflez sur ma tête et courbez-la vers la terre. Rendez-moi humble, car je suis homme, *humus*.

Esprit sanctificateur, souffle séparateur, je suis une gerbe de blé, je suis paille et je suis froment ; paille pour le feu, froment pour les greniers éternels. Le van est prêt, c'est cette vie agitée par le vanneur — les misères et les tentations. Le

vanneur accomplit bien sa tâche, car je suis rudement secoué ! Esprit, soufflez et emportez au loin la paille, légère, vide et inutile, qui est une partie de moi, et que ce qui est aussi en moi, le pur froment, séparé par votre souffle, retombe sur l'aire pour être entassé dans les greniers du père de famille, de Dieu mon Père !

Esprit, souffle divin, apportez-moi la bonne odeur de Jésus-Christ, la fleur de Jessé, sur laquelle vous vous êtes reposé avec plénitude, et que je coure à l'odeur de ses parfums !

J'étends dès l'aurore les ailes de mon âme : mon visage est tourné vers vous, mon Dieu ! Souffle de l'Esprit, mettez l'essor à mes ailes, et que je prenne mon vol au-delà des mers, vers vous, Dieu mon Père !

Mon âme, lyre vivante, est pourtant muette. Elle ne sait louer son Dieu, elle ne sait le prier, elle ignore jusqu'à ce qu'elle doit dire . . . elle est muette enfin. Brise céleste, Esprit, caressez les cordes de la lyre, en elles éveillez vos gémissements inénarrables, divines harmonies, à la gloire de Dieu mon Père !

. . . J'ai demandé, j'ai prié. La prière est l'encens que l'âme, la pauvre âme faible mais désireuse, brûle à Dieu, sa force et son soutien. Esprit, souffle saint, Esprit, Don de Dieu, Esprit qui êtes en moi, emportez ma prière comme l'encens vers Dieu mon Père : *Dirigatur oratio mea sicut incensum in conspectu tuo !*

FR. HUGOLIN, O. F. M.





## NOUVELLES DE ROME

**L**a Béatification de Jeanne d'Arc. — Le grand évènement du mois d'avril dans la Ville éternelle fut la béatification de la PUCELLE D'ORLÉANS. Dans les circonstances où se trouve actuellement l'Eglise de France, placée entre sa fidélité à la Chaire Pontificale et l'hostilité de plus en plus flagrante du gouvernement français, la glorification de la providentielle libératrice de la Patrie est plus qu'une consolation. C'est une assurance pour l'avenir. Et le Grand Pape qui la reconnaît toujours pour la Fille aînée de l'Eglise Romaine, donne à tous ses enfants des marques nouvelles de son impérissable amour en plaçant sur l'autel cette grande Française, qui ne fut telle que parce qu'elle fut avant tout la *Fille de Dieu* et de la sainte Eglise.

Les trois moments principaux de cette fête furent la lecture de la Bulle de Béatification avant la messe pontificale célébrée par Mgr Touchet, évêque d'Orléans, le dimanche matin ; la visite du Souverain Pontife à la Basilique Vaticane pour y vénérer celle que sa main venait de couronner, le dimanche dans la soirée ; enfin l'audience donnée par le Pape aux pèlerins français le lundi.

Une foule énorme évaluée à 50000 personnes par la « *Corrispondenza romana* » avait envahi la Basilique dès le dimanche matin. Dans les tribunes réservées, on remarquait les descendants des frères et des sœurs de la Bienheureuse, les familles du Lys, De Macquart etc. . . ; les pèlerins du diocèse d'Orléans ; divers représentants des pèlerinages français ; les membres de l'Ordre de Malte et des familles princières. Les sœurs et la nièce du

Souverain Pontife occupaient la loge de la famille pontificale.

La décoration de la Basilique présentait un coup d'œil inoubliable ; de grands tableaux représentant les scènes de la vie de Jeanne ornaient la façade, le portique et l'abside de Saint-Pierre.

A neuf heures et demie la cérémonie commença par l'entrée solennelle du clergé : 14 cardinaux, 80 évêques, des prélats et des prêtres, en grand nombre ; puis eut lieu la lecture du décret pontifical.

Dans un majestueux exposé le décret du Saint Père rappelle la vie, la mission, les miraculeux succès, les vertus et la mort glorieuse de Jeanne ; après, parlant sommairement des démarches et des procès entrepris en vue de la Canonisation de l'héroïque vierge, dont l'élévation sur les autels sera un encouragement pour tous les fidèles, qui se souviendront en voyant ses exemples « *qu'agir et souffrir avec courage est le propre du chrétien* » le Souverain Pontife ajoute : « *Nous avons l'espérance presque certaine que la servante de Dieu obtiendra à sa patrie dont elle a si bien mérité, la vigueur de sa foi antique, et à l'Eglise Catholique dont elle fut toujours l'enfant soumise la consolation de voir lui revenir tant de fils égarés.* » Et il conclut ainsi le document : « Touché des prières et des vœux des Evêques de la France entière et d'autres pays, par ces présentes, en vertu de Notre Autorité Apostolique, nous permettons d'appeler à l'avenir du nom de Bienheureuse la Vénérable servante de Dieu, Jeanne d'Arc, dite la Pucelle d'Orléans, et de décorer ses images d'une auréole. De plus, en vertu de Notre même Autorité nous permettons que son office soit récité et sa messe célébrée chaque année, selon le Commun des vierges avec les oraisons propres approuvées par Nous. » Suivaient les ordonnances concernant la célébration de cette fête.

Au moment où se terminait la lecture, le voile qui couvrait le tableau représentant Jeanne dans la gloire, tomba ; des milliers de feux électriques s'allumèrent, auréolant de leurs rayons la nouvelle bienheureuse, peinte debout, en armes, avec son étendard, entourée de saint Michel, des saintes Catherine et Marguerite et de légions d'anges.

Un frémissement parcourt la foule des 10000 Français accourus à la cérémonie ; les cloches sonnent, Mgr Touchet entonne le *Te Deum* et chante l'Oraison de la nouvelle Bienheureuse. Enfin la

messe *Dilexisti* est célébrée par l'Evêque d'Orléans en l'honneur de Jeanne sur l'autel de la Chaire de Saint Pierre.

Le soir le Souverain Pontife s'est rendu dans la Basilique pour vénérer la Bienheureuse Jeanne. Il était cinq heures, les pèlerins français attendaient, chantant le *Credo*, le *Magnificat* et la *Cantate* orléanaise à la Bannière de Jeanne. Le Saint Père entra porté sur la *Sedia*, entouré de Cardinaux et d'Evêques, et s'avança vers la statue de la Bienheureuse, au pied de laquelle il pria quelque temps ; la profonde gravité de son visage impressionne vivement l'assistance. Après cette cérémonie et la bénédiction du Saint Sacrement donnée par Mgr Touchet, le Saint Père rentra au Vatican.

Le lendemain, il daigna recevoir les évêques et les pèlerins français en audience. Par un privilège spécial accordé à l'énorme affluence qu'aucune salle n'aurait pu contenir, cette audience fut donnée dans Saint-Pierre même.

Mgr Touchet, prenant la parole au nom de ses compatriotes, prononça un discours très émouvant dans lequel il protesta de la foi que la France en ce point imitatrice de Jeanne, a toujours professé et professera toujours pour le Pape. Puis il remercia le Souverain Pontife au nom de l'Eglise de France, du diocèse d'Orléans, des postuluteurs de la cause, et de la famille de Jeanne, de l'honneur accordé à l'humble vierge Lorraine.

A ce discours vibrant de religion et de patriotisme le Souverain Pontife répondit par un discours en français qu'il lut lui-même avec une pénétrante éloquence.

Les voix de Jeanne, dit Sa Sainteté, parlaient français ; au lendemain de sa béatification, c'est en français que nous voulons parler à ses compatriotes, leur exprimer notre satisfaction. Nous n'avons pas besoin de l'histoire pour connaître l'attachement et la foi de l'Eglise de France : les enseignements de l'heure actuelle suffisent. Nous savons aussi que cette dévotion au Pape est le plus sûr garant du patriotisme des Français, malgré les calomnies des ennemis de leur pays et de leur foi. Sa conclusion est celle-ci : affirmation efficace d'un patriotisme sincère, lutte à outrance pour la défense catholique contre les ennemis communs de la religion et de la patrie, telle est le devoir dicté aux Français par la bienheureuse Jeanne. Après avoir donné la bénédiction pontificale, le Saint Père descend de son trône pour passer au milieu des pèlerins, porté sur

La *Sédia*. Un groupe de catholiques orléanais qui portaient le drapeau tricolore s'inclina sur son passage. Alors le Pape prit le drapeau dans ses mains et le baisa.

L'émotion fut plus forte que la consigne, et malgré la défense, les applaudissements éclatèrent de toutes parts.



## LITANIES DE SAINT JOSEPH

Par décret du 18 mars 1909, le Souverain Pontife a daigné approuver des litanies composées en l'honneur de saint Joseph et les enrichir d'une indulgence quotidienne de 300 jours, applicable aux âmes du purgatoire.

Le décret lui-même est un beau monument de la piété du Souverain Pontife envers l'illustre Epoux de Marie. Nous en donnons un aperçu, en même temps que les litanies et leur traduction.



**N**OTRE Très-Saint Seigneur le Pape Pie X a toujours entouré d'une particulière vénération et piété le glorieux Patriarche Saint Joseph, le père nourricier du divin Rédempteur, le très pur époux de la Vierge Mère de Dieu, le patron puissant auprès du Seigneur de la Sainte Eglise, dont lui-même a reçu le nom au baptême. C'est pourquoi se rendant aux vœux d'un grand nombre d'Evêques et de prélats, et suivant les exemples que lui ont donnés ses prédécesseurs Pie IX et Léon XIII d'heureuse mémoire, il a voulu, par un nouveau décret, augmenter la dévotion à saint Joseph. Afin donc que tous les fidèles du Christ de quelque sexe, âge ou condition qu'ils soient, se remémorent fréquemment et imitent soigneusement les sublimes vertus du Chef et du Gardien de la Sainte Famille de Nazareth, qu'ils implo-

rent sa puissante intercession, plus nécessaire aujourd'hui que jamais, à la famille et à la société, qu'ils retirent de leur dévotion un plus filial attachement, une espérance plus ferme et plus durable, Sa Sainteté a fait examiner les Litanies composées en l'honneur du grand Saint, et les ayant reconnues dignes de son approbation, il les a approuvées et il a ordonné qu'elles soient publiées et insérées dans les Livres Liturgiques à la suite des autres litanies déjà en usage ; Il a permis qu'elles soient récitées et chantées soit en public soit en particulier dans l'Église Universelle, et les a enrichies d'indulgences.

Voici ces litanies et leur traduction.

Litaniæ de S° Joseph

Litanies de S. Joseph

Kyrie, eleison.  
 Christe, eleison.  
 Kyrie, eleison.  
 Christe, audi nos.  
 Christe, exaudi nos.  
 Pater de cœlis Deus, miserere nobis.  
 Fili, Redemptor mundi, Deus, miserere nobis.  
 Spiritus Sancte, Deus, miserere nobis.  
 Sancta Trinitas, unus Deus, miserere nobis.  
 Sancta Maria, ora pro nobis.  
 Sancte Joseph,  
 Proles David inclyta,  
 Lumen Patriarcharum,  
 Dei Genitricis sponse,  
 Custos pudicæ Virginis,  
 Filii Dei nutritie,  
 Christi defensor sedule,

Seigneur, ayez pitié de nous.  
 Jésus-Christ, ayez pitié de nous.  
 Seigneur, ayez pitié de nous.  
 Jésus-Christ, écoutez-nous.  
 Jésus-Christ, exaucez-nous.  
 Père céleste qui êtes Dieu, ayez pitié de nous.  
 Fils de Dieu, Rédempteur du monde qui êtes Dieu, ayez pitié de nous.  
 Esprit-Saint, qui êtes Dieu, ayez pitié de nous.  
 Trinité sainte qui êtes un seul Dieu, ayez pitié de nous.  
 Sainte Marie, priez pour nous.  
 Saint Joseph,  
 Illustre Fils de David,  
 Lumière des Patriarches,  
 Epoux de la Mère de Dieu,  
 Gardien de la Vierge très chaste,  
 Père nourricier du Fils de Dieu,  
 Défenseur zélé du Christ,

Almæ Familiæ præses,		Chef de la sainte Famille,	
Joseph justissime,	ora pro nobis	Joseph, très-juste,	priez pour nous
Joseph castissime,		Joseph, très-chaste,	
Joseph prudentissime,		Joseph, très-prudent,	
Joseph fortissime,		Joseph, très-fort,	
Joseph obedientissime,		Joseph, très-obéissant,	
Joseph fidelissime,		Joseph, très-fidèle,	
Speculum patientiæ,		Miroir de patience,	
Amator paupertatis,		Amant de la pauvreté,	
Exemplar opificum,		Exemple des travailleurs,	
Domesticæ vitæ decus		Gloire de la vie de famille,	
Custos virginum,		Gardien des Vierges,	
Familiarum columen,		Soutien des familles,	
Solatum miserorum,		Consolation des misérables,	
Spes ægrotantium,		Espoir des malades,	
Patrone morientium,	Patron des mourants,		
Terror dæmonum,	Terreur des démons,		
Protector sanctæ Ecclesiæ,	Protecteur de la sainte Eglise,		
Agnus Dei, qui tollis pec-	Agneau de Dieu, qui effacez les		
cata mundi, parce nobis,	péchés du monde, pardonnez-		
Domine,	nous, Seigneur,		
Agnus Dei, qui tollis pec-	Agneau de Dieu, qui effacez les		
cata mundi, exaudi nos, Domine,	péchés du monde, exaucez-nous,		
	Seigneur,		
Agnus Dei, qui tollis pec-	Agneau de Dieu, qui effacez les		
cata mundi, miserere nobis,	péchés du monde, ayez pitié de		
	nous, Seigneur.		
✠ Constituit eum Dominum	✠ Dieu l'a constitué Maître de sa		
domûs suæ	maison,		
R Et principem omnis	R Et Prince de tout son héritage.		
possessionis suæ.			

## OREMUS

Deus, qui ineffabili provi-  
dentiâ beatum Joseph sanc-  
tissimæ Genitricis tuæ spon-  
sum eligere dignatus es :  
præsta quæsumus, ut quem

## PRIONS

Dieu, qui par une Providence inef-  
fable avez daigné choisir le Bien-  
heureux Joseph comme époux de  
Votre Sainte Mère : accordez-nous,  
nous vous en supplions, que ce pro-

protectorem veneramur in tecteur que nous vénérons sur terre,  
 terris, intercessorem habere nous méritions de l'avoir pour inter-  
 mereamur in cœlis. Qui vivis cesseur au Ciel. Vous qui vivez et  
 et regnas in sæcula sæculo- régnerez dans les siècles des siècles.  
 rum. Amen. Ainsi soit-il.

SANS aucun doute, ces Litanies deviendront bientôt populaires dans toutes les familles canadiennes. Saint Joseph n'a-t-il pas en effet été donné pour patron à la Nouvelle-France par les missionnaires Récollets dès l'année 1624? Et sa protection ne s'est-elle pas manifestée en maintes circonstances? on peut le dire : la main de saint Joseph paraît dans chaque page de l'histoire du Canada et notamment dans la fondation de Québec et de Montréal. Montrons-nous donc reconnaissants et répondons aux désirs du Souverain Pontife par un renouvellement dans la dévotion à saint Joseph.



## EN TERRE-SAINTE

### LA SITUATION EN ASIE MINEURE

Nos lecteurs ont appris par les journaux quotidiens la gravité de la crise politique qui divise actuellement la Turquie en deux partis : le parti Jeune-Turc qui veut substituer dans le gouvernement de l'empire Ottoman les méthodes de la civilisation moderne aux procédés d'une barbarie arriérée, et un parti rétrograde qui veut conserver à tout prix les institutions musulmanes et surtout l'asservissement au Coran.

Aux succès du parti progressiste a répondu une réaction violente du fanatisme mahométan ; le sang a coulé, les Arméniens, ces victimes nées de l'islamisme, ont été massacrés en grand nombre ; leurs villages ont été assaillis et livrés aux flammes. La situation des chré-

tiens latins n'est pas moins dangereuse. De quelque côté que se mette la fortune, l'avenir n'est pas moins menaçant pour les catholiques et leurs œuvres. Le fanatisme musulman qui s'exerce depuis tant de siècles est-il plus à craindre que la persécution déguisée de la Franc-Maçonnerie dont les conseils guident le parti Jeune Turc, et qui ne manquera pas d'exercer sur les Lieux Saints sa haine de Notre-Seigneur Jésus-Christ, comme elle l'exerce au sein des nations chrétiennes ?

Dieu est le maître des événements, que sa miséricorde ne permette point que le glorieux Sépulcre de son divin Fils tombe aux mains des impies !

#### FRANCISCAINS MARTYRS (1)

FRÈRE Guillaume de Castellamare donna le spectacle d'une fermeté non moins héroïque que celle du Frère Nicolas de Mont-Corvin ; de passage à Gaza il eut occasion de voir le gouverneur avec lequel il aborda sérieusement la question de religion ; il conçut d'abord l'espoir de l'amener à la vérité ; mais il s'aperçut bientôt que sa douceur n'était qu'un piège pour l'attirer lui-même à la religion mahométane ; alors ce fut entre eux un assaut d'arguments dans lequel le missionnaire resta vainqueur. Le pacha humilié ne put supporter sa défaite et pour se venger il décréta que le Franciscain, qu'il accusait d'audace et d'impiété, serait livré au bourreau pour être scié en deux et ensuite brûlé avec son bréviaire. Le fils de saint François s'avança sans pâlir vers le lieu du supplice et le subit avec une force d'âme qui émut les assistants et en convertit plusieurs. Peu après les Frères Baralli et Jacques, archevêque de Zeyton, et en 1368 Frère Antoine de Rosate, religieux très distingué de Milan, subirent le même supplice, tandis que Frère Pierre de Christ eut la tête broyée. Les pachas de Gaza étaient ingénieux à torturer les pauvres Franciscains qui passaient sur leur territoire.

En 1370, Frère Jean de Naples vint à son tour en faire l'épreuve. Il voulut comme ses prédécesseurs convaincre le gouverneur de l'infériorité de la doctrine du Coran, en lui montrant la beauté des dogmes évangéliques, la pureté de la morale chrétienne en opposition

---

(1) Voir *Revue* p. 116.

avec les préceptes sensuels du mahométisme. « Croyez-moi, disait-il au pacha, un imposteur n'est pas un prophète, et pour propager sa doctrine Mahomet n'a fait appel qu'aux mauvais instincts, excitant tous les sentiments violents et brutaux, promettant à ses adeptes richesses et jouissances en ce monde pour aboutir dans l'autre à un paradis de voluptés. Il s'impose à l'Orient par la force et se perpétue par la terreur. Quel contraste avec notre Christ ! tout charité, tout douceur, tout miséricorde ! Roi bienfaisant, il donne la paix aux nations, la consolation aux affligés, et l'espérance aux malheureux. Son cœur est vaste comme le monde : il embrasse toute l'humanité... et vous-même pouvez jouir de tous ses trésors si vous vous rangez sous sa bannière. »

Le pacha était très attentif ; mais, avec son idée préconçue d'entraîner le missionnaire à renoncer au christianisme, il l'accabla d'objections aussitôt réfutées, et à la fin, n'en pouvant plus, il lui proposa de se faire musulman bon gré mal gré.

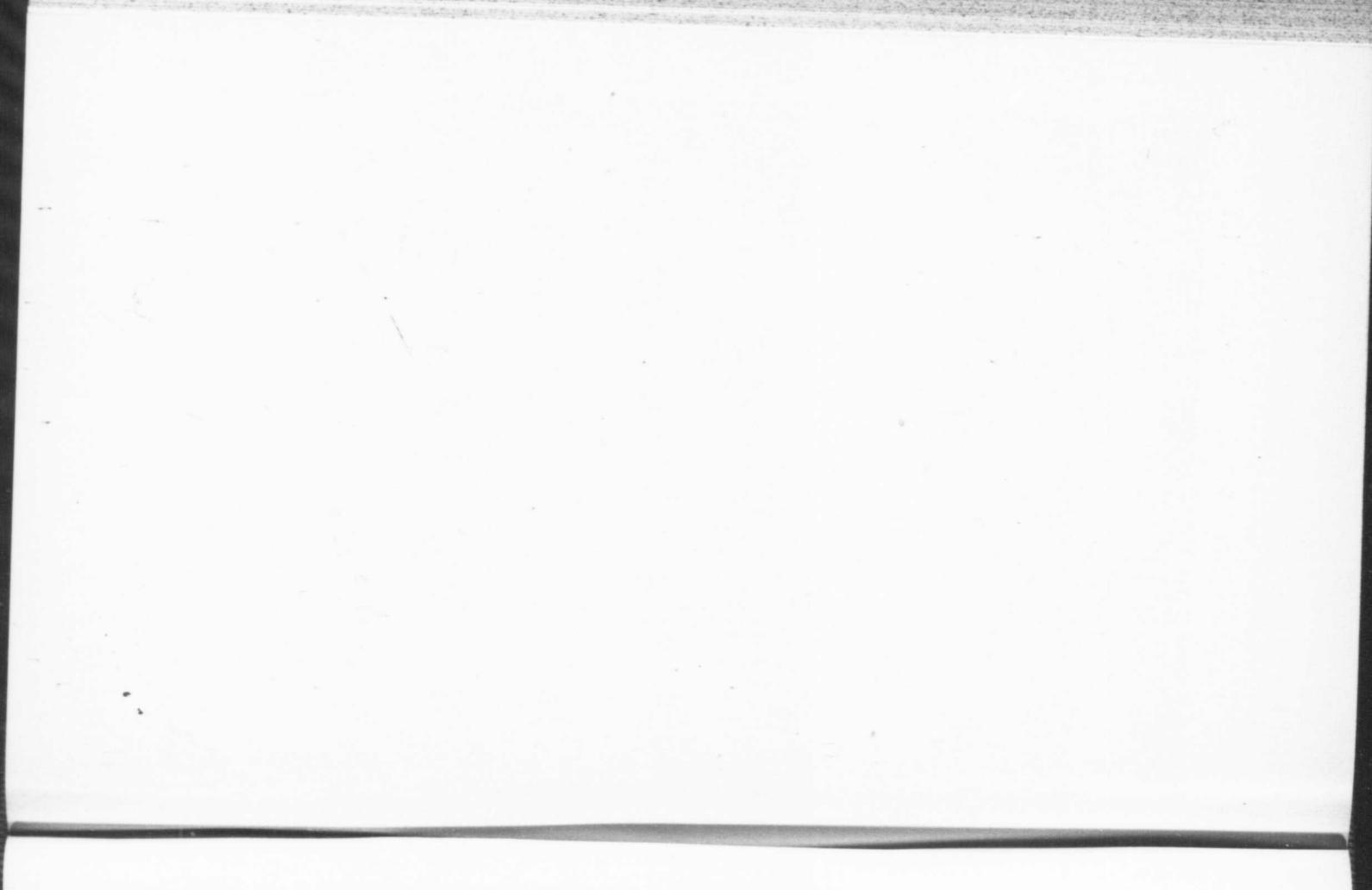
Le religieux s'étant récusé avec indignation, le pacha le condamna à mourir de faim dans un cachot.

Au bout de quelques jours, le voyant réduit et exténué, ses gardiens le conduisirent ou plutôt le traînèrent devant le tribunal qui devait le juger. Voyant le pacha, Frère Jean lui dit : « Faites de moi ce qu'il vous plaira ; je suis disposé à tout supporter pour ma religion et pour Dieu ! » Le gouverneur, sans être touché par son état misérable, tout entier à sa haine contre les chrétiens ordonna que cet ennemi de l'Islam fut écartelé et la sentence fut exécutée aussitôt.

M. SODAR DE VAUX

(à suivre.)







LE CRUCIFIEMENT DE SAINT PIERRE



## PIERRE NE MEURT PAS !

Extrait de l'adresse au Pape lue par Mgr Touchet, évêque d'Orléans, le lendemain de la béatification de Jeanne d'Arc.



PIERRE fut crucifié par Néron, il y aura bientôt dix-neuf siècles. Peut-être sa sainte dépouille n'est-elle présentement qu'une pincée de cendres que porterait la main d'un enfant, puisque c'est à cette extrémité si voisine du rien qu'aboutit communément ce qui fut chair ; mais il se survit en ses successeurs.

« Empoignés » par lui, oserait dire étrangement saint François de Sales, les membres de l'unique et sublime dynastie que le pêcheur galiléen fonda se transmettent de main en main comme une *lampe de vie* à laquelle s'éclairent les peuples, sa mission, sa dignité, ses pouvoirs posés de par la volonté de Notre Seigneur Jésus-Christ, Fils de Dieu, en dehors des morsures du temps qui ne respecte rien et des fureurs de l'homme capable de s'en prendre à tout.

Vous êtes Pierre, ô Pontife suprême ! Hier quand vous entrâtes dans la Basilique, ses voix — voix des chantres, voix de vos prédécesseurs dans leur tombeau de marbre et d'or, voix des textes évangéliques ceignant les nefs et la coupole géante — Vous crièrent, ardentes, passionnées, enthousiastes : « *Tu es Petrus ! Tu es Petrus !* Oui ! c'est Toi qui es Pierre, et sur cette Pierre est bâtie l'Eglise de Dieu ! » . . .

Vous êtes Pierre ! c'est-à-dire, comme écrivait Irénée de Lyon il y a plus de 1700 ans : « Vous êtes l'évêque de cette Eglise

romaine, la plus grande, la plus ancienne, la plus célèbre, fondée par les Apôtres saint Pierre et saint Paul, avec qui toutes les églises et tous les fidèles qui sont par toute la terre doivent s'accorder. »

Vous êtes Pierre ! c'est-à-dire, comme écrivait saint Prosper d'Aquitaine il y a plus de 1400 ans : « Vous êtes le chef de l'Ordre pastoral dans tout l'univers, vous assujettissez à Rome par la religion ce qu'elle n'aurait pu subjuguier par les armes ! »

Vous êtes Pierre ! c'est-à-dire, comme écrivait saint Bernard de Clairvaux il y a plus de 800 ans : « Vous êtes le grand Prêtre, le Prince des Evêques, Melchisédech par l'ordre, Aaron par la dignité, Moïse par l'autorité, Christ par l'onction ; vous êtes le Berger du troupeau du Seigneur, vous êtes le Pasteur des pasteurs, en vous réside la plénitude des divins pouvoirs. »

Vous êtes Pierre ! c'est-à-dire, comme écrivait saint François de Sales il y a plus de 300 ans : « Vous êtes le général des Apôtres, vous êtes le chef qui parle pour tout le corps : ce que le chef dit, on le tient dit pour tout le reste. Vous êtes le guide qui ne mènera pas ses brebis dans les pâturages venimeux. Vous êtes le juge à la connaissance duquel sont réservés les grands doutes, juge compétent et suffisant en toutes nos plus grandes difficultés. Vous êtes Pierre ! c'est-à-dire, comme écrivait Bossuet il a plus de 200 ans : « Vous êtes le Maître assis sur la Chaire éternelle . . . tant célébrée par les Pères qui ont exalté à l'envi la principauté de la Chaire Apostolique, la source de l'Unité, l'Eglise mère qui tient en sa main la conduite de toutes les autres Eglises, le Chef de l'Episcopat d'où part le rayon du gouvernement, la Chaire unique en laquelle tous gardent l'unité . . . Vous êtes le dépositaire des clefs auxquelles tout est soumis, tout, peuples et rois, pasteurs et troupeaux. Et ces affirmations décisives, nous les ont léguées saint Optat, saint Augustin, saint Cyprien, saint Théodorat, le Concile de Chalcedoine et les autres ; l'Afrique, les Gaules, la Grèce, l'Asie, l'Orient et l'Occident tout ensemble . . . »

Oui ! vous êtes Pierre ! car Pierre ne meurt pas.



# LES ANCIENS RECOLLETS

LE PÈRE JEAN D'OLBEAU

SES VERTUS — AMOUR DE DIEU



La note distinctive de l'Ordre Franciscain est l'amour. François d'Assise, son fondateur, fut dévoré des flammes de l'amour divin ; et tandis que son cœur défaillait dans l'ardeur suave de ce feu sacré, ses lèvres ne savaient que murmurer : Amour. « Amour, pourquoi m'as-tu blessé à ce point ? Mon cœur percé brûle de tendresse... oh ! que nul ne me reprenne si l'amour me fait errer semblable à un fou. Il n'y a pas un cœur qui puisse se défendre, qui puisse échapper à un tel amour. Comment n'admire-t-on pas que mon cœur ne se fonde pas, et qu'il puisse subsister dans cette fournaise... O Christ ! tu m'as dérobé mon cœur... »

De l'âme du Père ce feu sacré s'est communiqué à toute sa famille, dont il a fait l'Ordre Séraphique ; ce surnom glorieux est digne du Séraphin d'Assise. Etudiez, lisez la vie des saints de l'Ordre Franciscain, et vous les trouverez tous embrasés de ce même amour qui fut la passion de leur Patriarche.

Le Père Jean d'Olbeau fut lui aussi l'heureuse victime de l'amour divin. « Oh ! qu'il était embrasé ! s'écrie son biographe, de ce feu divin, et qu'il aimait Dieu avec ardeur ! Il ne voulait entendre parler que de lui, il ne désirait de vivre que pour lui, en lui et par lui ; il n'avait point d'autre volonté que la sienne et il renonçait entière-

ment à ses propres intérêts pour entrer tout à fait dans les intérêts de Dieu. » Son amour pour Dieu « fut la source de son zèle incomparable... il en faisait son exercice continuel, n'épargnant aucun soin pour en acquérir la perfection. »

« Ce qui augmentait davantage en lui le désir de l'amour de Dieu, c'est qu'il considérait cet amour comme le seul moyen indispensable d'acquérir les autres vertus. Il semble, disait-il, que Dieu ne demande de nous autre chose sinon de l'amour. Voulons-nous que Dieu nous pardonne nos péchés? Aimons. Voulons-nous qu'il nous donne libéralement toutes les vertus? Aimons. Voulons-nous qu'il nous rende tous saints? Aimons. Mais que faut-il faire pour aimer? Aimons. L'on apprend à écrire en écrivant, à travailler en travaillant, et à aimer en aimant. En vérité nous n'aurons point d'excuse, si nous ne sommes tous bons et tous parfaits, puisque Dieu a mis la perfection dans l'amour. Nous n'avons rien de si naturel, ni de si aisé que l'amour: il n'est besoin que de l'appliquer à Dieu, en le retirant des créatures et de nous-mêmes. »

Le cœur épris de l'amour divin ne peut rester inactif; il se sent pressé de communiquer à d'autres le feu qui le consume délicieusement. Ainsi saint François d'Assise parcourait l'Italie en poussant ce cri d'un cœur enflammé: « L'amour n'est pas aimé! » Ainsi le Père d'Olbeau répandait autour de lui la flamme de l'amour divin qui l'embrasait. « Il s'efforçait de répandre cet amour dans les cœurs de ses disciples par des paroles embrasées ou des écrits tout de feu et de flamme. Il ne leur parlait ni ne leur écrivait point qu'il ne les exhortât à l'amour de Dieu. »

« Je ne puis me lasser, écrivait-il, de vous exhorter à l'amour de Dieu. Pratiquez soigneusement cette divine vertu et aimez beaucoup celui qui vous a fait tant de grâces, qui le mérite infiniment à cause de ses excellentes perfections et qui vous a aimés de toute éternité, sans qu'il y eût rien en vous qui le méritât... Je vous exhorte toujours à la perfection du divin amour. Nous ne le pouvons pratiquer parfaitement en ce monde, cela est réservé pour le ciel... Courage! servons et aimons parfaitement le bon Jésus, qui nous a fait tant de bien, qui le mérite si fort et qui nous a aimés infiniment. Saint Paul dit que celui-là mérite d'être anathème, excommunié et privé à jamais de Dieu, qui ne l'aime point de tout son cœur. Croissons donc continuellement en ce divin amour, et cessons plutôt de

vivre que de ne pas nous avancer dans ce saint exercice. »

Si l'amour divin, s'étant emparé d'une âme, y allume le feu sacré du zèle, et la pousse à lui gagner d'autres âmes, il crée aussi et développe dans le cœur de sa victime une soif ardente d'immolation personnelle, un désir extrême de souffrir. Ici encore nous trouvons dans la vie de saint François d'Assise un exemple extraordinaire de cette efficace de l'amour divin. Le Pauvre d'Assise aima tant la souffrance, la rechercha si passionnément, qu'à la fin de sa vie il crut devoir faire des excuses à son corps exténué. Cette soif de souffrir lui fit par trois fois passer en pays infidèle dans l'espérance d'y trouver le martyre. Finalement Dieu mit le comble à ses vœux, en imprimant sur la chair de son serviteur les stigmates douloureux du Christ ; et, devenu un crucifié vivant, François termina sa carrière mortelle dans le brasier de la souffrance et de l'amour.

Vrai fils d'un tel Père, notre Récollet, rempli de l'amour divin, fut lui aussi tourmenté de la soif mystérieuse de la souffrance. « Il eut des désirs si ardents de souffrir, qu'il ne recherchait pas les peines avec moins d'empressement que le cerf pressé de la soif et poursuivi des chasseurs ne recherche l'eau des fontaines. Combien de fois parut-il jaloux des afflictions des autres. Combien de fois se plaignit-il en soupirant de ce qu'il ne souffrait rien pour Dieu et de ce qu'il n'en était ni digne ni capable. Combien de fois lui entendit-on dire que s'il avait à choisir des consolations ou des peines, il préférerait les peines. »

« O ma chère sœur, disait-il un jour pour consoler Anne de Pichery alors plongée dans un abîme d'amertume, que vous êtes heureuse de souffrir pour Dieu et que de trésors inestimables de grâce et d'amour sont renfermés et cachés dans vos peines ! Si notre bon Jésus m'avait donné le choix de toutes les grâces qu'il vous a faites ou de vos souffrances, je prendrais vos souffrances comme la meilleure part. Que j'envie saintement votre bonheur ! Plaise au ciel que je fusse digne et capable de souffrir comme vous ! Hélas, je suis trop ingrat, trop infidèle et trop misérable, et je ne mérite pas un si grand bien ! Je le dis avec un extrême ressentiment et les larmes aux yeux. Sans doute que Notre-Seigneur se comporte avec moi comme un Père charitable, qui, connaissant la faiblesse de ses enfants, ne leur donne des fardeaux qu'à proportion de leurs forces. Il sait que je succomberais sous les peines s'il m'en envoyait ; c'est

aussi pourquoi il ne le fait pas. J'ai assez de vues pour connaître la valeur des souffrances et de volonté pour les désirer, mais non de forces pour les supporter. »

Dans ces lignes, le Père d'Olbeau laisse d'abord échapper de son âme ses ardents désirs de la souffrance, qui est pour lui « la meilleure part. » Mais ensuite, craignant d'avoir trop déclaré les secrètes opérations de la grâce et de l'amour divin en lui, il les couvre du voile de l'humilité, proclamant sa faiblesse et son incapacité à supporter des souffrances que pourtant il estime et ne peut pas ne pas désirer.

Nous aurons l'occasion de constater que le Père d'Olbeau ne manqua point d'énergie lorsqu'il fut aux prises avec la souffrance ; elle fut pour lui surtout morale, et par conséquent plus pénible. Mais déjà n'avons-nous pas admiré en son âme cette force surnaturelle du missionnaire qui se voue au salut des infidèles ? n'avons-nous pas déjà constaté chez lui ce désir ardent de souffrir, la soif du martyre même, désir qui lui fit traverser les mers, parcourir, l'un des tout premiers, les immenses forêts de l'Amérique du nord, et risquer sa vie pour le Dieu auquel son amour veut gagner des âmes.

FR. ODORIC-M., O. F. M.

(A suivre)



## Questions et réponses

1° QUESTION : *La restriction du toties quoties (chaque fois) aux seules indulgences partielles s'applique-t-elle aux cordigères, et en général, à tous ceux qui ont droit, à un titre quelconque, aux indulgences dites de la Station du Très Saint Sacrement ?*

RÉPONSE : Cette restriction, si formellement rappelée et spécifiée en ce qui concerne les indulgences plénières, a évidemment pour but 1° de rappeler et de confirmer un principe, général en cette matière, à moins d'exception expresse ; 2° d'affirmer authentiquement l'application de ce principe à la Station du Très Saint Sacrement, qui est la même pour tout le monde (1) ; 3° de décider enfin

(1) Voir notre *Revue*, août 1908, p. 376, 3°.

définitivement cette question jusqu'ici débattue parmi les auteurs : d'ailleurs, dès le 14 avril 1856, le débat avait été tranché dans le même sens (1).

Nous en concluons qu<sup>a</sup>, *salvo meliori judicio*, la restriction susdite est d'une portée générale et s'applique à tous ceux qui peuvent, à un titre ou à un autre, gagner les indulgences attachées à la récitation des six *Pater, Ave et Gloria*.

Cependant, libre à vous d'avoir l'intention d'appliquer aux défunts les indulgences plénières, pour le cas où la défense portée par Innocent XI (de gagner plusieurs fois le même jour par la répétition des mêmes prières ou œuvres la même indulgence plénière) ne viserait que les indulgences plénières à gagner pour les vivants (*pro vivis*) (2).

2<sup>o</sup> QUESTION : *Qu'est-ce qu'un tertiaire isolé, et peut-il gagner toutes les indulgences plénières comme les autres tertiaires ?* — V. L. abonné.

RÉPONSE : On appelle tertiaires *isolés* les membres du Tiers-Ordre qui, pour des raisons légitimes et sérieuses, ne sont pas agrégés à une fraternité canoniquement érigée et régulièrement constituée.

Ces tertiaires appartiennent réellement au Tiers-Ordre et, par conséquent, peuvent gagner les indulgences concédées aux tertiaires, à l'exception de celles qui sont attachées à l'assistance aux réunions mensuelles de la fraternité (3). Les bénédictions papales ne pouvant se donner qu'à une réunion de tertiaires, les tertiaires isolés peuvent recevoir deux fois par an l'absolution générale à la place des deux bénédictions papales concédées aux tertiaires (4).

Cependant les tertiaires isolés restent privés, pendant la vie et après la mort, de tous les avantages spéciaux qui ne se trouvent que dans la fraternité, car si l'union fraternelle est pleine de douceurs, elle apporte aussi avec elle, et à plus d'un point de vue, ses avantages fort appréciables : *Ecce quam bonum et quam jucundum . . . !*

(1) Cfr le P. Moccheg., *Coll. Ind.* n. 1403, ad 3<sup>um</sup>.

(2) Cfr l'*Ami du Clergé*, 1909, p. 35 ; voir aussi le décret de la S.-C. des Ind. du 13 sept. 1905, *Acta O. M.*, 1906, p. 37.

(3) Voir notre *Revue*, juin 1907, p. 242, 2<sup>o</sup> fin.

(4) Cfr le P. Moccheg., *Coll. Indulg.*, nn. 1567 et 1627.

3° QUESTION : *Les tertiaires isolés sont-ils tenus de se présenter chaque année pour la sainte visite et peuvent-ils le faire en n'importe quelle place et à n'importe quel visiteur ?* — Le même.

RÉPONSE : D'après le § 2 du 3ième chapitre de la Règle du T.-O., le visiteur n'est envoyé qu'aux fraternités régulières, qui en font la demande, et seuls les membres de ces fraternités sont tenus de se présenter à lui. Cependant, puisque les tertiaires isolés, comme les autres, promettent, dans la formule de leur profession, de satisfaire selon la volonté du visiteur pour les transgressions commises contre la Règle, il serait à souhaiter qu'ils se présentent, au moins de temps à autre, à quelque visiteur légitimement délégué à l'effet de lui rendre compte de leur fidélité à la Règle et de recevoir ses salutaires conseils. Toutefois il ne semble pas qu'ils y soient aussi strictement tenus que les autres tertiaires.

S'ils n'ont pas l'occasion de se présenter au visiteur dans leur paroisse, ils peuvent le faire ailleurs ; d'ordinaire les visiteurs ont une délégation assez générale, en prévision de ces cas, pour tout tertiaire qui se présentera à eux, qu'il soit ou non membre de la fraternité visitée.

4° QUESTION : *Peut-on attacher aux mêmes cordons le scapulaire du Mont Carmel, le scapulaire bleu et celui du Tiers-Ordre et gagner les indulgences de ces différents scapulaires ?* — Une tertiaire isolée.

RÉPONSE : Oui, vous pouvez attacher aux mêmes cordons ces différents scapulaires et en gagner les indulgences (1).

5° QUESTION : *Etant tertiaire isolée, puis-je demander la permission, en cas de mort, d'être ensevelie en tertiaire, n'importe en quel temps ? Et à qui dois-je m'adresser pour demander cette autorisation ?* — La même.

RÉPONSE : Oui, vous pouvez en n'importe quel temps demander cette autorisation au R. Père Gardien de quelqu'un de nos couvents.(2)

FR. M.-A., O. F. M.

(1) Voir notre *Revue*, juin 1908, p. 268, et cette année même, février, p. 68.

(2) Voir notre *Revue*, décembre 1906, p. 479, et octobre 1908, p. 480





## Chronique franciscaine

A TRAVERS LE MONDE

### Les Reliques de Sainte Elisabeth de Hongrie

**D**EPUIS l'année 1539, les reliques de la " Chère Sainte " avaient disparu. Elles avaient jusque là reposé dans l'église de la Marbourg ; mais le landgrave Philippe de Hesse, qui était passé au protestantisme cette année-là, ayant simplement volé les Chevaliers Teutoniques pour arrondir son patrimoine, les reliques n'avaient point échappé à sa cupidité. Il est vrai que Charles-Quint lui avait fait rendre gorge en 1548 et il avait compris dans la restitution les reliques de la Marbourg : mais on ne savait point à qui elles avaient été remises. Ce mystère est aujourd'hui éclairci. La petite fille de l'illustre historien Gorres a trouvé dans les archives des Elisabethines de Vienne deux documents authentiquant les reliques que chaque année cette communauté exposait comme celle de " la Sainte Patronne " et indiquant en outre les deux translations qui en furent faites par l'archiduc Maximilien en 1583, et sous Joseph II, qui supprima le monastère des Clarisses de Vienne.

### Bienheureux franciscain

**D**E nouvelles causes de béatification ont été introduites en ces derniers temps par le Postulateur de l'Ordre Séraphique. Il s'agit de la Vénérable servante de Dieu, Anne Marie Antigo, Clarisse du monastère de Perpignan, morte en 1676 ; du vénérable Balthazar Donadei, mort à Mondovi en 1525 et qui fut le confesseur de la Bse Paule Gambarà Costa ; de la vénérable Marie Agnès Steiner, morte en 1862. Celle-ci appartenait au Tiers-Ordre Régulier ; elle fit profession au monastère des Sœurs Allemandes d'Assise, et fonda le couvent de Nocéria (Ombrie).

A ces trois causes, il faut ajouter celle du vénérable Joseph Marie Masia, évêque de Loya.

## Profanation

POURSUIVANT l'œuvre des destructions qui, sous couleur d'utilité publique et d'archéologie révolutionnaire s'accomplit à Rome, la municipalité maçonnique de la Ville Eternelle va faire démolir le couvent de récollection de saint Bonaventure, dont la présence sur le Mont Palatin est, paraît-il, un obstacle aux fouilles entreprises. Ce couvent, vénérable témoin de la ferveur de nos anciens Pères, était de plus le digne reliquaire des corps de saint Léonard de Port Maurice et du Bx Bonaventure de Barcelone. D'autres Saints l'avaient également consacré par le séjour qu'ils y firent depuis sa fondation.

## Consécration d'église au Caire

LE 19 mars, fête de saint Joseph, a eu lieu à Ismailia du Caire, la consécration de la nouvelle église, construite par la Custodie de Terre Sainte sur un terrain offert par le Khédivé.

La veille, Mgr Giannini, O. F. M., ancien Custode et Délégué apostolique de Beyrouth, avait présidé la cérémonie d'inauguration en présence des membres du Corps diplomatique.

La consécration fut faite le 19 par Mgr Aurelio Briante, O. F. M., Délégué Apostolique d'Egypte, qui chanta ensuite la messe pontificale dans la Basilique Saint-Joseph. Le R. P. Marie-Alcantara, bien connu de nos lecteurs, donna en français le sermon de circonstance. La nouvelle église, au dire des journaux du Caire, est un des plus beaux monuments de la ville.

## Douze samedis en l'honneur de l'Immaculée Conception

LE Saint Père vient d'accorder une indulgence plénière, aux conditions ordinaires de confession, communion, prières aux intentions du Souverain Pontife et de plus d'un exercice de piété en l'honneur de Marie Immaculée (prière ou méditation), que l'on peut gagner chacun des 12 samedis qui précèdent le 8 décembre, fête de la Conception de la Vierge. Ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire.

Cette année le premier des 12 samedis tombe le 18 septembre.

## Les Revues Franciscaines

PAR un bref de la Secrétairerie d'Etat du 13 mars 1909, le Souverain Pontife a adressé ses encouragements, ses félicitations et sa bénédiction au R. P. Pirminius Hasenohrl, O. F. M., directeur d'une revue fran-

*ciscaine* allemande "Der Ordensdirektor" dont le but est de faciliter aux prêtres chargés du soin des Fraternités la connaissance théorique et pratique de leur importante mission.

Nos félicitations à notre heureux confrère.

### Le Congrès de Vicence

LE 29 avril dernier, les Tertiaires de la Province de Vénétie se sont réunis en Congrès à Vicence, sous la présidence du Cardinal Patriarche de Venise et de l'Evêque du lieu. Le promoteur de ce Congrès, le R. P. Nicolas Dal-Gal, franciscain, a reçu à cette occasion un bref de félicitation et d'encouragement du Souverain Pontife. "L'annonce de cette réunion, dit le Saint Père, nous a été particulièrement agréable. Nous savons en effet que rien n'est plus opportun à notre époque que la diffusion et la vitalité du Tiers-Ordre de Saint-François, pour renouveler les mœurs du peuple chrétien, encourager la vertu dans les âmes et surtout promouvoir le bien de la Société. C'est pourquoi nous vous exhortons à apporter à ce Congrès toute diligence." Et comme gage de la bénédiction divine, le Pape accorde au R. P. Dal-Gal, à ses coadjuteurs et aux membres du Congrès la bénédiction apostolique.

### CANADA

#### Montréal. Conseil supérieur

LES élections au Conseil supérieur des Fraternités du Tiers-Ordre de la ville de Montréal ont donné les résultats suivants :

Fraternité Saint Joseph : élection le 6 avril : Fr. L. J. A. Derome et J. Cadieux. Fraternité de Saint-François : élection le 14 avril : Fr. Rot. Lefebvre et P. Godin. Fraternité de Notre-Dame-des-Anges : élection le 16 avril : R. P. M. Raymond et Fr. Tim. Toupin. Fraternité Sainte-Elisabeth : élection le 30 avril : Fr. O'Neill et J. J. Beauchamp. Fraternité Saint-Antoine : élection le 4 mai : Fr. W. Harris et Ed. Morin. Fraternité Saint-Louis Roi : élection le 13 avril : R. P. Amé et Fr. F.-X. Laplante.

#### Fraternité Saint-François

FR. Jos. Godin, maître des novices de la Fraternité, a été élu le 28 avril 1909 Fr. Ministre en remplacement de Fr. J.-B. Larue décédé.



## VARIÉTÉ

### VOCATION FRANCISCAINE

**S**PECTACLE nouveau pour moi !

Après la messe matinale à laquelle les religieux avaient communiqué, je vis la communauté entrer au sanctuaire par les deux portes du chœur et s'agenouiller en couronne devant l'autel. Le prêtre qui avait célébré le saint sacrifice s'étant assis sur un siège disposé sur le marchepied, et tous les religieux demeurant à genoux en demi-cercle, le supérieur monta les degrés de l'autel, et, agenouillé lui-même devant le célébrant, il lut une assez longue formule latine dont je compris peu de chose sinon qu'elle était une rénovation des vœux de religion. Naturellement je désirais en savoir plus long et j'interrogeai à la première occasion mon ami le père L. . .

« Ah ! me dit-il, vous parlez de la cérémonie du 16 avril ! Ce jour-là, tous les profès des trois Ordres renouvellent leurs vœux en mémoire de la profession qu'à pareil jour, en la fête de saint Raphaël archevêque, Notre Père saint François fit de sa Règle entre les mains du Pape Innocent III. Cette fois-ci l'anniversaire se doublait d'un centenaire, le septième. C'est en effet en 1209 que Notre Père saint François jeta les bases définitives de son premier Ordre. » Je remerciai le Révérend Père, et tout en cheminant je m'émerveillais de cette vitalité d'un Ordre qui n'a, somme toute, aucun appui humain, et qui a surpassé en durée tous les gouvernements, toutes les dynasties qu'il a vu successivement naître et mourir au cours de ses sept cents ans d'existence.

« Et il ne paraît pas disposé à s'éteindre ! pensai-je. La dernière statistique officielle accuse près de 17000 membres, dont environ 9000 prêtres, missionnaires, prédicateurs, professeurs. La raison de cette vitalité est sans doute dans son union à l'Eglise de Notre-Seigneur qui, elle, a les promesses de la vie éternelle. Mais n'est-elle pas aussi dans l'opportunité, la nécessité même de l'Ordre franciscain dans le monde, à l'heure actuelle, opportunité qui n'est pas moins grande de nos jours qu'à l'origine ?

Quelles furent en effet les raisons de la création de cet Ordre au XIII<sup>e</sup> siècle ?

Les nations offraient alors le désolant spectacle du triomphe de la force brutale, s'appuyant sur la colossale puissance territoriale d'un petit nombre de privilégiés qui jouissaient insolemment des privilèges d'une richesse exclusive.

Les pauvres, les travailleurs des campagnes et des villes, à peine sortis du servage, étaient condamnés à mener une vie de labeur implacable, de privations matérielles, d'impuissance sociale presque absolue.

De là une situation grosse de protestations et de violents conflits : la conscience humaine peut en effet se laisser longtemps comprimer ; pourtant un jour ou l'autre elle se réveille et revendique impérieusement ses droits méconnus.

C'est au moment où la crise arrivait à son paroxysme que le remède providentiel fut une fois de plus présenté au monde. Dieu suscita l'une de ces âmes dont le génie égale l'abnégation et le zèle, qui possèdent le don d'exercer une influence irrésistible. Sans même s'appuyer sur aucun des moyens humains ordinaires, François d'Assise sut se rapprocher à ce point du Christ, son idéal unique, qu'il mérita d'en recevoir dans sa propre chair les conformités extérieures par l'impression des stigmates de la Passion.

C'est à la suite d'un pareil prélude qu'il inaugura sa mission, et il ne faut pas s'étonner qu'il ait été écouté de ses contemporains comme l'eût été le Christ lui-même.

François s'était rendu compte des causes profondes du mal général ; c'était le déchaînement des convoitises humaines, l'égoïsme, la recherche passionnée ou la jouissance abusive des biens terrestres. Il n'hésita pas à s'attaquer directement à ces causes, il le fit non seulement par la parole, mais encore et surtout par l'exemple.

Il commence par se dépouiller de tout et se réduire à l'état de mendiant volontaire ; bientôt il n'est plus seul ; autour de lui se groupent d'autres vaillants qu'il embrase de sa flamme et dont il fait ses coadjuteurs, les continuateurs de son œuvre.

Rien n'est plus significatif que le programme précis qu'il leur trace. Les Frères Mineurs ne peuvent absolument rien posséder sous le ciel, ni maison, ni terrain, ni quelque chose que ce soit. Ils doivent se regarder comme des étrangers ou des pèlerins traversant le monde et se dévouer sans réserve pour le service de Dieu, leur unique maître. Ils ne vivront pas en solitaires, mais en apôtres au milieu des hommes ; ils prêcheront sans doute par leurs discours, mais surtout par l'austérité de leur bure, par leur ceinture de corde, par leurs pieds nus. Ils rappelleront à tous le précepte rigoureux de la pénitence, c'est-à-dire la lutte que chacun doit entreprendre contre ses passions, après en avoir pleuré les écarts, le pardon des injures, la réparation des injustices commises, la réforme générale ; en un mot, ils affirmeront avec une incontestable autorité les lois de la morale évangélique qui, seule, rend la dignité à la conscience individuelle, apaise les conflits extérieurs et procure ainsi la paix sociale.

Quels hommes furent les premiers Franciscains ! C'est Bonaventure le grand Docteur, le Cardinal que l'Eglise entière pleura, lorsqu'en plein Concile de Lyon, une mort prématurée vint le lui enlever ; c'est Antoine de Padoue, le thaumaturge universel ; c'est Alexandre de Halès ; c'est Duns Scot, incomparables théologiens dont les immenses travaux restent comme d'impérissables monuments scientifiques.

Plus tard apparaîtront : Bernardin de Sienne, le prédicateur incomparable ; Jean de Capistran qui sauva l'Europe de l'invasion musulmane ; Bernardin de Feltre, créateur des Monts de Piété populaires ; enfin les intrépides missionnaires qui suivirent Christophe Colomb en Amérique, qui accomplirent des merveilles d'apostolat en Perse, en Chine, au Japon.

La liste des illustrations franciscaines serait interminable : il faudrait énumérer la pléiade de Saints que cet Ordre a donnés à l'Eglise, les papes, les cardinaux, les évêques, les illustrations de tout genre qui sont sortis de ses rangs . . .

De ce tableau du passé si l'on rapproche la situation actuelle, il est impossible de ne pas conclure que l'Ordre des Frères Mineurs

semble destiné à répondre, au moins autant qu'autrefois, aux besoins des sociétés.

Assurément, il serait aussi injuste que téméraire de contester la noble place réservée aux autres Instituts religieux dans le plan divin de la rénovation chrétienne ; il est pourtant équitable de montrer jusqu'à quel point les moyens d'actions que possède cet Ordre en vertu de son origine, de ses traditions, correspondent étroitement au but qu'il faut désormais poursuivre.

Si le mal ne s'appelle plus : abus de la féodalité, servage, oppression des humbles, il se reproduit identique sous des noms nouveaux ; c'est, d'une part, le socialisme, le communisme, la main-mise de l'Etat sur la liberté religieuse, l'égoïsme de la richesse ; d'autre part, la perte de la foi et de la direction morale chez les classes ouvrières, leurs revendications souvent légitimes, mais aussi parfois outrées, le déchaînement des haines qui se traduit par de sanglantes violences ! . . .

En vérité, si Dieu permettait à François d'Assise de revenir sur notre triste terre, le Séraphique Patriarche trouverait-il un *iota* à changer dans la règle qu'il donna à ses fils ? . . . Ne les enverrait-il pas plutôt au milieu du monde, comme il le fit au treizième siècle, avec le prestige de leur pauvreté, de leur abnégation, avec leur austère costume ? . . .

C'est qu'en effet, pour se poser en réformateur autorisé des vices, en adversaire des erreurs, il faut offrir un vivant exemple de désintéressement : il convient d'avoir rompu préalablement toutes les attaches terrestres pour se consacrer plus librement et plus complètement à l'œuvre de Dieu . . .

A. F.

~~~~~

Chaque âme est une lyre que Dieu confie à l'amour quand il la crée ; à l'amour d'en accorder d'abord toutes les puissances, à l'amour d'en tirer ensuite les divines mélodies des bonnes œuvres. Mais chacune de ses lyres vivantes fait elle-même partie d'un orchestre innombrable, et ces chants qui viennent de partout se fondent tous en un seul cantique très saint et très divin : ce cantique, c'est le Christ. Or ce qui fait ce concert céleste, c'est l'union entre nous.

MGR GAY



## LES MISSIONS FRANCISCAINES

VISITE DE LA FRATERNITÉ DU SÉMINAIRE  
DE TCHÉ-FOU

**L**E 8 février, la fraternité du séminaire de Tché-fou recevait le bienfait de la visite canonique, faite par le Père Henri, procureur de la mission du Chantong Oriental. Le doyen des séminaristes en a fait le compte-rendu pour *les frères d'Europe* et du *Canada*. Nous le donnons sans rien retrancher de son exubérance orientale, ni de son cachet un peu... chinois.

« Au-dessus de nos têtes le ciel respandit ; au-dessous de nos pieds, la terre s'étend immense ; et nous, heureux mortels, habitons au milieu.

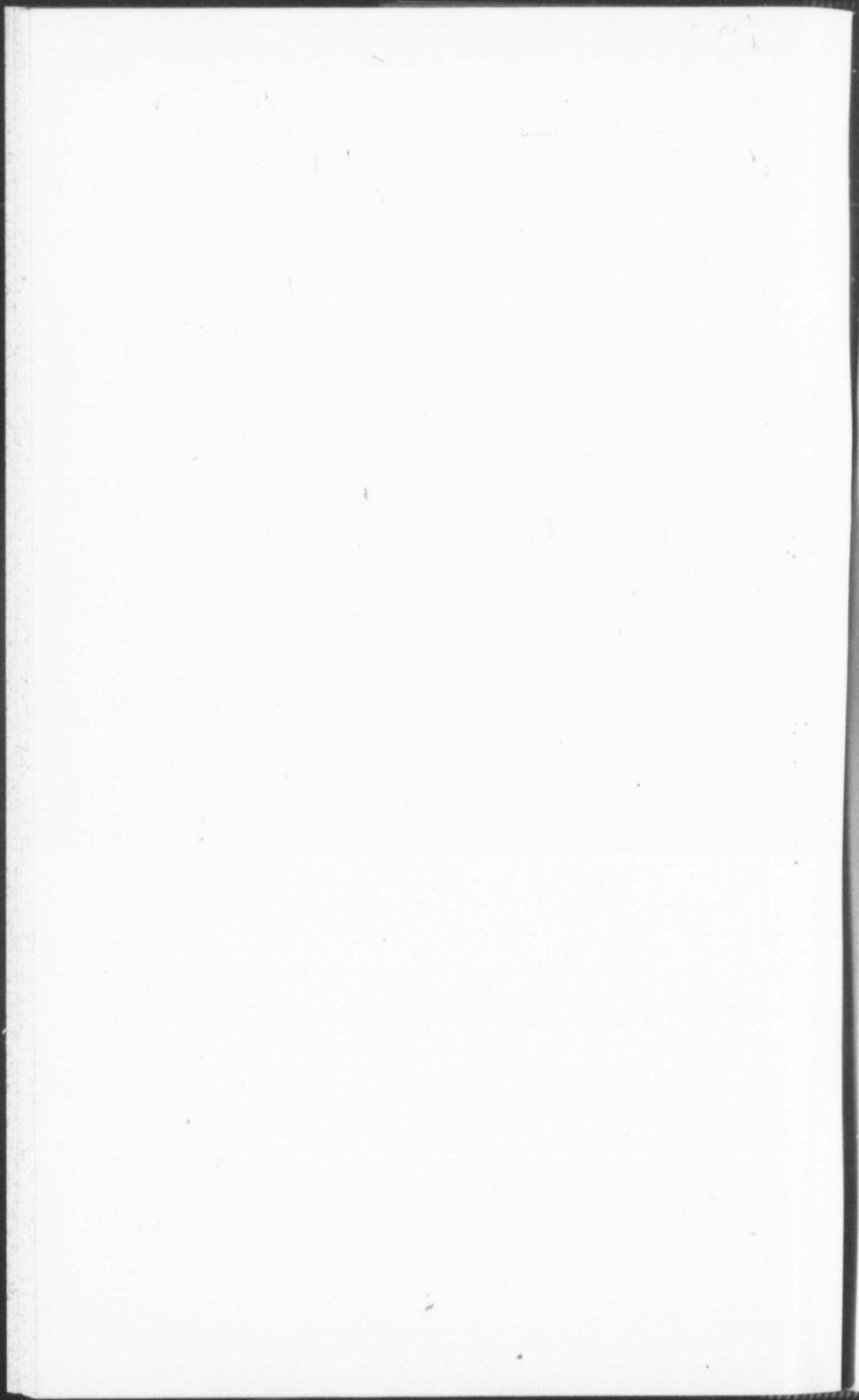
« Chinois et Européens, quoique séparés par la distance, reçoivent les mêmes rayons de la lune, ainsi que les gouttes de pluie tombant du même ciel. Tous nous aimons la joie vraie, celle qui vient du cœur caressé par la grâce divine. Cette joie, nous l'aimons, non seulement pour nous, mais encore nous désirons la faire partager aux autres. C'est pourquoi, aujourd'hui, je prends le pinceau, et, avec la naïveté d'un enfant qui caresse sa mère, je veux vous raconter ce qui a fait l'objet de notre bonheur.

« Le 26 de la première lune, le Père Directeur du séminaire nous avertissait que le grand Seigneur notre évêque avait nommé un visiteur, grand homme plein de zèle, de science et de vertu.

« Au séminaire, nous sommes tous tertiaires de saint François. Parmi nous, il y en a de grands, de petits et de moyens : ainsi, de nos vertus, il y en a de grandes, de petites, de toutes petites et de moyennes.



SÉMINARISTES CHINOIS  
*Au milieu leur professeur*



« C'était la première fois que nous recevions une visite canonique, et les plus petits interrogeaient curieusement les plus grands disant : « Un visiteur, qu'est-ce que c'est ? » Et les plus grands répondaient : « Attendez, demain vous le verrez ! » . . .

« Le lendemain, vers les neuf heures du matin, nous descendions dans la cour et nous nous disposions sur deux rangs, devant la porte, les plus hauts en tête. Et voilà que le Visiteur, grand homme plein de zèle, de science et de vertu s'avance majestueusement au milieu de nous, nous donnant une grande bénédiction avec sa main droite levée. Alors, nous nous mimés à genoux et nous lui fîmes le grand *Ve' ot' eou*.

« Ah iah ! c'est le *Ly chen-fou* (1), ce grand homme plein de zèle de science et de vertu que nous envoie le grand Seigneur notre évêque ? Ah ! que nous sommes contents ! . . .

« Un quart d'heure après, la cloche sonne : nous nous rendons à la chapelle deux à deux, en silence, les yeux baissés. En ouvrant la porte, nous nous aperçûmes que ce grand homme nous y avait devancés. Il était là, à genoux, au pied de l'autel, profondément recueilli, les yeux au ciel, le front auguste et vénérable, la barbe longue, tombant à flots sur sa poitrine, toute sa personne comme en extase.

« Pour ne pas le troubler, nous nous dirigeâmes doucement vers nos places respectives, et, après avoir fait notre adoration, nous nous assîmes sans bruit, prêts à écouter les paroles qui allaient sortir de sa bouche.

« Alors, il se leva, monta les degrés de l'autel, se tourna vers nous, s'assit, nous regarda, fit un grand signe de croix — nous en fîmes autant — et se mit à parler.

« Ah iah ! sa parole était claire et suave, majestueuse et douce. Tantôt, elle montait sur le ciel, comme portée sur les ailes d'une colombe, tantôt, elle cheminait gentiment sur la terre avec la majesté d'une reine, tantôt, elle pénétrait fortement les quatre murs de la chapelle comme le clou que le charpentier enfonce dans les parois d'une jonque.

« Nous écoutions attentivement sa doctrine, les yeux fixés sur lui. Nous sentions nos cœurs s'émouvoir et s'échauffer peu à peu, ils

(1) Nom chinois du Père Henri.

s'enflammaient aux rayons brûlants de son ardent amour ; et, à la fin du discours, nos visages s'illuminèrent de joie.

« Après l'exhortation, la visite proprement dite commença. Le grand homme annonce qu'il va recevoir chacun de nous en particulier. Eh ! qu'allons-nous lui dire ? et que veut-il nous dire ? Et nous commençons à trembler de crainte.

« Mais voilà que le premier sort tout content, le deuxième aussi, et le troisième s'écrie : « Ah ! que le grand homme est bon ! Comme il parle bien du bon Dieu ! comme il met facilement notre âme sur le chemin de la vertu ! » Alors, tous voulaient y aller à la fois, tous voulaient passer les premiers.

« Le soir, à trois heures, il nous fit une longue conférence, nous expliquant ce que devait être un vrai tertiaire. Sachez, nous disait-il, que vous êtes tertiaires, non seulement pour vous sanctifier personnellement, mais encore pour travailler à la sanctification des autres. Voyez ce que font *vos frères* d'Europe et d'Amérique ! et il nous citait de beaux exemples de zèle et de dévouement.

« Et alors, nous avons compris qu'il fallait nous préparer à notre belle mission par le travail et la prière : car nous ne pourrions convertir nos frères chinois que par l'amour du prochain et le sacrifice de nous-mêmes.

« En attendant, nous avons promis du fond du cœur d'observer fidèlement les quelques pratiques que le Visiteur, aidé des conseils du Discrettoire, nous a suggérés comme le *chemin de croix perpétuel* pour la conversion de nos frères païens, l'invocation journalière des saints noms de Jésus et de Marie, de saint Jean de Triora et du bienheureux Odoric, etc. . .

« Un peu avant le coucher du soleil, nous voyons venir au loin un homme habillé de noir : qui est-ce ? et tout le monde regarde. . . Ah ! c'est le grand Seigneur notre évêque coadjuteur *Lous* (1) qui vient terminer la fête avec nous ! courons vite à sa rencontre ! Et nous partons au galop.

« Lui nous reçoit en riant, nous bénit, il est si content, dit-il, de se trouver au milieu de nous !

« Nous le conduisons de suite à la chapelle où la visite se clo-

---

(1) *Lous*, nom chinois de Mgr Adéodat.

ture par la bénédiction du saint Sacrement donnée par le grand Seigneur notre évêque coadjuteur *Lous*.

« Alors, comme purifiés par les suaves paroles du Visiteur, fortifiés par les encouragements de notre évêque, affermis par la bénédiction du bon Dieu, nos cœurs éclatent en chants d'allégresse et goûtent une joie parfaite.

« Alors, subitement, comme poussés par une force irrésistible, nous courons prendre des pétards et les faisons partir. Les montagnes en retentissent, elles en sont ébranlées jusque dans leurs fondements, elles nous répondent par leurs échos et s'unissent à notre bonheur !...»

F. JEAN LUIN

pécheur, tertiaire de saint François

F. MARC ROSCIAN

interprète pécheur



## Remerciements au bon Frère Didace

**N**EW BEDFORD.—J'ai obtenu la guérison d'un mal de gorge qui, trois années de suite à la même date, m'a fait souffrir pendant plusieurs semaines. Après m'être appliqué l'image du Bon frère Didace sur la gorge, et avoir récité quelques prières en son honneur, mon mal a été complètement guéri. Il y a deux ans de cela et je n'ai pas eu à subir le retour de cette maladie. Aussi je vous prie de publier ma reconnaissance.

Dame P. LEB... tertiaire.

QUÉBEC, SAINT ROCH.—Remerciements au bon frère Didace pour trois grâces obtenues après promesse de publication dans la *Revue du Tiers-Ordre* : ces grâces sont la guérison d'un mal de jambes qui rendait la marche impossible et qui passa dans une semaine par l'application de l'image du Bon Frère ; d'une oppression de la poitrine et de maux de tête opiniâtres, guéris également par l'application de l'image.

Dame F. X. D. tertiaire.

ANCIENNE LORETTE.—Je suis tombée malade au mois de novembre 1904; pendant trois semaines je fus en grand danger; enfin j'en sortis, mais il me resta une extinction de voix. J'ai été sous les soins d'un bon médecin pendant longtemps; à la fin il me déclara qu'il n'y avait pas de remède, et je suis restée ainsi avec une extinction de voix pendant 2 ans. Une amie m'ayant conseillé de consulter le R. P. O —, celui-ci me fit faire une neuvaine au Bon Frère Didace; je la fis au mois d'octobre, mais sans succès. J'en fis une seconde au mois de novembre et au milieu de ce mois je parlais à demi-haut. Alors j'en fis une troisième au commencement de décembre et de suite j'ai parlé à haute voix. Je reconnais avoir été guérie au mois de décembre 1906 par les neuvaines faites au Bon Frère Didace.

Dame Jos. D.

Depuis deux ans je souffrais de la maladie des rognons, les docteurs me disaient que c'était une maladie inguérissable. Maintenant je suis complètement guérie. Merci au bon frère Didace et à saint Antoine — J'accomplis ma promesse de publication.

Dame Jérémie. D.

MONTRÉAL.—R. P. Je viens vous apprendre que j'ai été guérie d'un mal de gorge dont je souffrais depuis très longtemps. Les médecins m'avaient soignée et je n'avais point reçu de soulagement, j'ai invoqué le très religieux frère Didace Récollet; j'ai été guérie et je puis certifier cette guérison.

— En même temps que moi, ma belle sœur dame Ch. C. a été guérie très promptement d'un mal de gorge en invoquant le très religieux frère Didace.

Delle Albina. C.

— R. P. J'ai été guéri en invoquant le très religieux frère Didace d'un mal que j'avais contracté en *forçant*, c'était un mal d'estomac.

Charles C.

WORTH-BAY. ONT.—Nouvelle grande faveur obtenue par l'intercession du Bon Frère Didace, après promesse d'aumône et de publication dans la *Revue*.

E. L.





## CHRONIQUE ANTONIENNE

### LENDEMAINS GLORIEUX (1)

**L**a gloire du pécheur s'arrête à la froide pierre du sépulcre et bientôt aux applaudissements et aux discours fleuris des orateurs d'occasion, succèdent un silence de mort et l'éternel oubli. Pour le juste, au contraire, la mort est le commencement de la vie. Une ère nouvelle, des horizons plus limpides et plus étendus s'ouvrent devant ses yeux, et ses cendres elles-mêmes, qui renferment déjà le germe de la résurrection et de l'immortalité, deviennent, à un signal de Dieu, un centre de vie surnaturelle et de grâces extraordinaires.

Ainsi en advint-il de notre Saint. Les restes, enfermés dans la tombe, opérèrent tant de prodiges, qu'on put croire revenus ces heureux temps où l'HOMME-DIEU étonnait la Palestine par ses miracles. Du fond de son tombeau, Antoine agitait Padoue, Venise et le monde entier.

Le jour même de sa mort, autour du cercueil béni du pauvre Frère, les faits extraordinaires commencèrent à se réaliser.

Les malades, les infirmes, les infortunés de toutes sortes qui pouvaient toucher le glorieux tombeau d'Antoine, obtenaient à l'instant la guérison désirée. Ceux que la foule empêchait de pénétrer dans l'église et d'approcher de la tombe, étaient guéris sur la place,

---

(1) Nous empruntons à la nouvelle *Vie de saint Antonio* du R. P. Dal-Gal (voir *Revue*, No d'avril 1909, p. 201) cet intéressant récit de la canonisation du « saint de tout le monde »

en présence de tout le peuple. Là, dans la pauvre petite église de Sainte-Marie, les aveugles ouvraient les yeux aux beautés de la création, les sourds entendaient la voix de leurs parents aimés, les boiteux marchaient rapidement, les muets chantaient les louanges de DIEU, et les paralytiques se levaient robustes et pleins de vie.

Ce premier mardi, durant lequel saint Antoine manifesta avec tant de solennité sa puissance et son triomphe, n'était que le prélude d'une immortelle apothéose.

« Encouragés par ces miracles, continue la *Legenda prima* — les restes dispersés d'Israël se réunirent. De l'Occident, du Nord et du Midi, les peuples arrivaient en longue procession. Les premiers qui se présentèrent en chantant les merveilles du Seigneur et de son serviteur Antoine, furent les habitants de Capodiponte, ceux-là même qui, pour garder auprès d'eux le corps du Saint, s'étaient laissés aller à la violence et avaient eu l'audace de couper le pont. Accompagnés du clergé, avec croix et bannières, ils vinrent pieds nus, les yeux baignés de larmes, visiter le tombeau du Thaumaturge. Leur repentir était si profond et leur piété si grande que tout le monde en était ému et attendri.

« Après eux, les chevaliers et les dames, les religieux des nombreux monastères des environs de Padoue, l'Evêque et le clergé, le gouvernement et les soldats, les professeurs et les étudiants, toutes les classes de la société arrivèrent en procession et en habit de pénitence ; tous versaient des larmes et chantaient des cantiques sacrés et des hymnes de joie.

« On portait des cierges remarquables par la beauté de leurs formes, mais aussi d'une telle grandeur qu'il fallait les couper pour les introduire dans la petite église Sainte-Marie. Quelques-uns étaient si lourds qu'on devait les porter sur l'épaule ou les traîner sur des chars. Les personnes qui ne pouvaient, à cause de la multitude du peuple, déposer leurs cierges sur le tombeau, les fixaient sur la place publique, devant la porte de l'église ; d'autres les suspendaient aux murs. Et tout ce monde, sans se préoccuper de la chaleur, passait les jours et les nuits en actions de grâces continuelles.

« Les Vénitiens, les habitants de Trévise et de Vicence, les Lombards et les Slaves, les gens d'Aquilée, les Allemands et les Hongrois, accouraient au tombeau. Impossible d'arrêter la ferveur et l'enthousiasme des pèlerins au spectacle des nombreux miracles

accomplis. Jour et nuit, c'était un flot continu de fidèles qui se succédaient pour honorer par des exercices de piété et de dévotion, *le Saint aux miracles*, le compatissant Thaumaturge de Padoue. »

Nous avons tenu à transcrire, dans toute la simplicité, le récit de la *Legenda prima*, car si nous avions voulu dépeindre d'une autre manière ce merveilleux spectacle qui nous fait contempler dans toute sa beauté la foi généreuse des peuples de l'Italie du XIII<sup>e</sup> siècle, nous n'aurions pu lui donner ce cachet de couleur locale qui le caractérise...

Un mois ne s'était pas écoulé depuis la mort précieuse d'Antoine, que déjà l'évêque Jacques Corrado avec tout son clergé, le gouverneur Godefroi de Lucino, à la tête des plus nobles et des plus puissants chevaliers, et tous les citoyens avaient décidé d'envoyer une ambassade solennelle au Siège Apostolique pour demander la canonisation du Thaumaturge.

Le trône pontifical était alors occupé par Grégoire IX, l'ancien cardinal Hugolin, l'ami dévoué du Pauvre d'Assise, le père et le protecteur de l'Ordre séraphique.

Le vieux pontife qui avait intimement connu Antoine, admiré sa doctrine et son éminente sainteté, accueillit avec bonté les envoyés de Padoue. Il écouta leur supplique en faveur de la glorification de celui qu'il avait appelé lui-même *l'Arche du Testament*. Sur l'avis du Sacré Collège, il confia l'examen des miracles et le procès canonique à l'évêque de Padoue, Jacques Corrado, à Jean Forzati, prieur du monastère de Saint-Benoit, et à Jean, prieur des Frères-Prêcheurs.

Après un sérieux examen des miracles opérés par l'intercession du Thaumaturge franciscain, l'Evêque et le Podestat renouvelèrent la demande de la canonisation d'Antoine, en envoyant à Grégoire IX leurs représentants respectifs choisis parmi l'élite du clergé et de la noblesse.

Les docteurs de l'Université s'associèrent au vœu général par une lettre adressée directement au Souverain Pontife, suppliant Sa Sainteté d'accéder au désir de tous les citoyens. Cette fois, la demande était appuyée par deux illustres princes de l'Eglise : Othon de Montferrat et Jacques, cardinal de Palestrina, Légats du Pape dans les provinces de Lombardie et de Vénétie.

La révision du procès fut confiée à Jean, cardinal de Sainte-Sabine. Celui-ci se mit à l'œuvre avec une telle ardeur, qu'en peu de

temps il conduisit à bonne fin la cause de la canonisation du Thaumaturge. Tout était prêt. A l'apothéose si désirée de notre Saint, il ne manquait plus que le décret du Vicaire de JÉSUS-CHRIST.

Cependant la canonisation d'Antoine, comme toutes les œuvres de Dieu, devait rencontrer une grande difficulté et s'embellir du signe de la contradiction.

Quelques cardinaux des plus respectables par la science et la vertu — écrit le plus ancien biographe — regardèrent comme opposé aux usages de l'Eglise un procès fait avec tant de rapidité, car il n'y avait pas encore une année que le Thaumaturge était mort. Ils soutenaient qu'on devait éviter toute précipitation dans une affaire d'une si haute importance.

« Le Dieu qui, par l'oracle du prophète, déclare ne vouloir céder sa gloire à personne, permit pour un instant cette opposition, afin que le triomphe de la cause fût uniquement attribué à sa grâce.

« Cependant un cardinal qui se faisait remarquer par son opposition eut un songe qui dissipa toutes les difficultés et modifia les idées des princes de l'Eglise.

« Une nuit il lui sembla voir le Pape, revêtu des habits pontificaux, entouré du Sacré Collège, consacrer une nouvelle église. Lui-même se trouvait à côté du Pontife. Au moment de la consécration, le Pape demanda les reliques qu'il fallait enfermer dans l'autel. Tous répondirent qu'il n'y en avait point. Le Pape, regardant alors autour de lui, aperçut un cercueil récemment apporté. *Donnez moi*, dit-il, *donnez-moi vite ces reliques*. Les Cardinaux firent observer que le cercueil renfermait un cadavre ordinaire et non des reliques. *Enlevez le voile*, repartit le Pontife, *et voyez au moins ce qu'il recouvre*. Les Cardinaux s'approchèrent à contre-cœur du cercueil et soulevèrent le voile. Ils trouvèrent des reliques si précieuses qu'ils se disputaient pour les avoir. Le Cardinal s'éveilla très impressionné ; il comprit la signification de ce songe, et devint le plus ardent promoteur de la cause du Thaumaturge de Padoue. » . . .

Au jour solennel de la Pentecôte, l'antique cathédrale de Spolète resplendissait de lumières, de fleurs et de tentures précieuses. Au milieu d'un immense concours de peuple, en présence du Collège Apostolique, des princes et des barons venus des différentes contrées du monde, Grégoire IX monta sur le trône pontifical élevé près de l'autel. Le vénérable Pontife, revêtu de ses plus beaux ornements,

tout étincelants d'or et de pierres précieuses, ordonna qu'on lût devant le peuple le récit des miracles juridiquement approuvés au procès de canonisation. La lecture terminée, le Pontife nonagénaire, ému jusqu'aux larmes, se tint majestueusement debout sur son trône, éleva les mains vers le ciel, en invoquant la Sainte Trinité, et déclara qu'Antoine de Padoue était inscrit au Catalogue des Saints. Puis il entonna le *Te Deum* qui fut continué par le clergé et le peuple, et clôtura la cérémonie par le chant de l'*antienne des docteurs* : « *O Doctor optime, Ecclesie sanctæ lumen, beate Antoni, divinæ legis amator, deprecare pro nobis Filium Dei.* O sublime Docteur, lumière de l'Eglise sainte, Bienheureux Antoine amant de la loi divine, priez pour nous le Fils de Dieu. »

Fait unique dans l'histoire des Saints, cette solennité eût lieu onze mois après la mort du Thaumaturge, le 30 mai 1232.



## BIBLIOGRAPHIE FRANCISCAINE



**Évangile du Sacré-Cœur**, par M. le Chanoine VAUDON, Supérieur du grand séminaire de LaRoche. Un beau volume in 12. 3.fr.50.

La maison Poussielgue met en vente une édition nouvelle de l'*Évangile du Sacré-Cœur*. Lorsque parut la première édition, un maître dans l'art de parler et d'écrire, le R. P. Longhaye, de la Compagnie de Jésus, en rendit compte dans l'*Univers*.

Après une analyse fidèle de l'ouvrage, le docte écrivain concluait ainsi son étude :

« Il faut louer hautement l'évangéliste du Sacré-Cœur de n'avoir ni sacrifié au sentimentalisme vague, ni cherché les aperçus nouveaux et hardis. Énoncer avec une netteté populaire la doctrine commune et solide, c'est la marque non seulement du vrai zèle, mais encore du vrai talent. C'est aussi, à coup sûr, le meilleur moyen d'être neuf. On le sera toujours, on sera beau, on sera utile, toutes les fois que l'on fera bien connaître Jésus-Christ, le grand inconnu, toutes les fois que l'on prêchera le Sacré-Cœur d'une manière sensée, exacte, pratique et haute par le fait même. Autant d'éloges acquis de plein droit à M. le Chanoine Vaudon. »

### Vingt années de rectorat. Discours de rentrée et annexes,

par Mgr BAVARD, recteur honoraire de l'Université catholique de Lille. Un vol. in-8° écu illustré, 5 fr.

L'écrivain distingué qu'est Mgr Bannard expose ainsi dans sa Préface le but et le contenu de ce nouvel ouvrage :

Les présents rapports et discours contiennent premièrement le compte-rendu des événements et changements survenus au cours de l'année académique ; c'est proprement le *Rapport*. Il est d'ordinaire précédé ou encadré par quelques considérations d'actualité sur l'état des esprits, le mouvement des idées ou des affaires, touchant l'enseignement supérieur. C'est la pensée centrale du *Discours* dont elle relie les parties, constitue l'unité et auquel elle imprime son caractère spécifique. Les Annexes, notices, allocutions, lettres, articles, etc., relatifs aux actes, travaux, promotions, devoirs indiqués dans le Rapport, viennent lui ajouter un supplément considérable qui ne le complète pas seulement, mais qui le vivifie, croyons-nous.

Peut-être ces pages apporteront-elles leur part contributive au tableau de la vie intellectuelle et morale de notre œuvre en cette seconde phase de son existence. Ce qui, en effet, s'en dégage à chaque ligne, c'est son âme, son esprit propre, esprit chrétien, esprit français, esprit familial, esprit catholique romain, représenté, exprimé, par celui de ses maîtres, de ses étudiants, de son administration, à mesure que, d'années en années, personnes et choses se succèdent sur ce théâtre de nos efforts et de nos combats. . . »

\*\*\*\*\*

### A l'entrée de la Vie par J. GIBERT, supérieur du séminaire de

l'Institut Catholique de Paris. Joli volume in-32, cadre rouge. Prix :

un franc.

Le nom de l'auteur, le chiffre du tirage : 15<sup>e</sup> mille, sont une recommandation suffisante de ce petit livre adressé aux jeunes gens, les titrés, les chapitres indiquent ront de quelle utilité ce petit manuel du *catholique de conviction et d'action* sera entre les mains des jeunes gens qui sortent du collège et se destinent aux carrières libérales.

I. *Le sens de la vie* (la solution chrétienne et la vocation.) II. *Les filles de la vie* (Pour ou contre la Croix). III. *Les Auxiliaires*. (Le directeur, la famille, les amis) IV. *La conservation de la vie* : (L'instruction religieuse, la prière, la Sainte-Eucha-

ristie) V. *L'emploi de la vie*. (Les œuvres sociales).

**Du même auteur.** *L'Éducateur apôtre ; La culture des vocations* (Aux maîtres chrétiens.) *Conseils sur la vocation* (à la jeunesse chrétienne.)

\*\*\*\*\*

**Alexandre Faidherbe**, ancien instituteur, officier de l'Instruction publique, chevalier de saint Grégoire le Grand. **Causeries sur**

**L'Éducation familiale et Professionnelle.** Roubaix. Imprimerie Reboux. Une brochure de 120 pages in-16.

Voici une brochure qui peut être fort utile aux parents soucieux de donner à leurs enfants une éducation vraiment solide. Elle est adressée aux parents de la classe ouvrière. Son auteur, qui pendant plus de soixante ans s'est occupé de la question, a réuni en sept causeries d'une lecture facile et d'un intérêt soutenu, en même temps que très vécues et très pratiques, tout ce que sa longue expérience lui a révélé touchant le sujet, le besoin de la famille qui vit de l'industrie, et les méthodes les plus aptes à améliorer son sort par une formation sérieuse de l'enfance et de la jeunesse. Les sommaires de ces causeries diront d'ailleurs suffisamment la valeur du petit ouvrage écrit par un homme d'une haute compétence.

I. *Éducation familiale* : le cœur et la volonté ; la sincérité ; les bonnes habitudes ; autorité des parents ; châtiments et conseils.

II. *Éducation intellectuelle* : mémoire et réflexion.

III. *Éducation sociale* : savoir-vivre, politesse, amour du travail.

IV. *Éducation ménagère* : Rôle de la mère : ce qu'il faut apprendre aux jeunes filles, — et même aux garçons.

V. *Éducation professionnelle*. Aux jeunes gens : instruction primaire et professionnelle.

VI. *Comment faire son chemin*. Exactitude, ordre, prévoyance.

VII. *Comment assurer l'avenir* : Travail, économie épargne.

Il semble qu'il y ait dans cette brochure toute une série d'enseignements très opportuns dans un pays d'avenir industriel tel que la Province de Québec, où beaucoup d'enfants doivent presque sans préparation passer de l'école à l'atelier. Aidés par l'expérience de M. Faidherbe — un bon catholique et un fidèle tertiaire — les parents pourront combler cette lacune de l'éducation de leurs enfants.

\*\*\*\*\*

**Le Tiers-Ordre de saint François.** Ce qu'il est ; ses avantages — Aux âmes pieuses, aux chrétiens et chrétiennes zélés — *par un Frère Mineur de la Province de France.* Paris, Turgis, rue Saint-Placide, 55.

Brochure de propagande de 16 pages in-16, où sont exposés avec entrain et conviction, les enseignements de Léon XIII et du S. P. Pie X, la nature, les obligations, les avantages spirituels pendant la vie et après la mort, du Tiers-Ordre franciscain. C'est faire une bonne œuvre, et une œuvre d'apostolat que de répandre cette brochure et les idées qu'elle renferme : elle est de nature à dissiper beaucoup de préjugés qui sont opposés aux Zélateurs et Zélatrices par des personnes bien disposées mais mal instruites.

**ARCHIVUM FRANCISCANUM HISTORICUM.** Revue d'histoire, paraissant tous les trois mois, sous la direction des Pères du Collège de Saint-Bonaventure à Quaracchi. Chaque livraison

in-8°, texte serré, compte de 150 à 200 pages. — Prix de l'abonnement hors de l'Italie : 14 francs. — S'adresser au Collège Saint-Bonaventure, Quaracchi, presso Firenze, Italie.

**ETUDES FRANCISCAINES.** — REVUE MENSUELLE, PUBLIÉE PAR DES RELIGIEUX DE L'ORDRE DES FRÈRES MINEURS CAPUCINS.

Adresse : Maison Saint-Roch, Couvin. Prov. de Namur, Belgique  
Prix de l'abonnement : 12 francs.

**La Nouvelle-France.** *Revue Mensuelle. Sciences, Lettres, Arts.* Québec, 2 rue Port-Dauphin. Prix de l'abonnement par an : \$1.00.

**LA TEMPÉRANCE,** *bulletin publié par les MISSIONNAIRES DE LA TEMPÉRANCE. Paraît tous les mois en livraison d'au moins 24 pages in-8°. Prix de l'abonnement pour un an : 25 cts.*

S'adresser pour les abonnements à M. L.-E. DESMARAIS 19, rue Notre-Dame-ouest, MONTRÉAL.

**Le recrutement Sacerdotal.** Revue trimestrielle. Organe des intérêts du recrutement et de la formation du Clergé. — 3 fr. par an ; 1 fr. le numéro. — *Rédaction et administration : Lethielleux, rue Cassette, Paris (VI°)*

**LA NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE.** BULLETIN MENSUEL de théologie et de droit canonique. — 56-64 pages. — On s'abonne à Montréal chez tous les libraires catholiques ; 6 fr. 50 par an.

**Avis :** Nous ne répondons pas de la publication pour le mois suivant des manuscrits qui nous arrivent après le 12 du mois.

**Nota.** — Les Frères Mineurs du Canada ne reçoivent pas d'honoraires de messe et n'autorisent personne à en recevoir pour eux ; toutes leurs messes sont dites aux intentions de leurs bienfaiteurs.

Toutes les insertions à faire dans la *Revue*, comme nouvelles des Fraternités, relations de faveurs de saint Antoine, du Frère Didace, nécrologie, etc., sont faites gratuitement.

\*\*\*\*\*

Le temps, sphynx mystérieux, passe sur nous sans rien dire, et en passant nous dévore ! La blessure du monstre est d'autant plus dangereuse qu'on ne la sent pas. Quand le mal est fait et qu'on le voit il est trop tard.... Le coup est irréparable

MGR GAY



## NECROLOGIE



Montréal. — Fraternité Saint-François. — M. Joseph Albert Blais, en religion Fr. François d'Assise, décédé le 6 mai 1909 après avoir fait profession sur son lit de mort.

— Mlle Zoé Fugère, tertiaire isolée, morte le 29 avril.

— Mde Frs Lacoursière, tertiaire isolée, morte le 22 mars.

Québec. — Saint-Sauveur. — Mlle Marie Racine, en religion Sr Saint-Gérard Majella, décédée le 19 avril 1909, à l'âge de 70 ans, après 16 ans de profession.

— Mde Joseph Trudelle, née Héloïse Godefroy de Tonnancour, en religion Sr Saint-Dismas, décédée le 13 avril 1909, à l'âge de 66 ans, après 26 ans de profession.

Mde Trudelle, ancienne institutrice, a concouru, avec la grâce de Dieu, à la formation de citoyens honorables, au développement de vocations ecclésiastiques et religieuses. Epouse et mère de famille, elle n'a jamais manqué au devoir du bon exemple et de l'instruction religieuse et morale des siens. Tertiaire très zélée depuis plus d'un quart de siècle, elle aimait et observait la Règle de Saint François et se dévouait sans cesse au progrès de sa fraternité, dont elle fut la secrétaire intelligente durant dix-huit années. Les œuvres franciscaines et paroissiales ont toujours trouvé en elle une promotrice ardente. Que saint François lui obtienne une place de choix parmi ses enfants.

Trois-Rivières. — Mde Omer Poirier, née Emma Levasseur, en religion Sr Claire, décédée novice le 6 avril 1909, à l'âge de 34 ans.

— Mde François Dasylya, née Apolline Saint-Hilaire, en religion Sr François, décédée le 11 avril 1909, à l'âge de 75 ans, après 20 ans de profession.

— Mde François Benoit, née Marguerite Saint-Onge, en religion Sr Benoit, décédée le 17 avril 1909, à l'âge de 63 ans, après 14 ans de profession.

— Mde Vve Alphonse Gravel, née Edouardine Guilbert, en religion Sr Marie, décédée le 24 avril 1909, à l'âge de 46 ans, après 13 ans de profession.

— Mde Horace Bordeleau, née Marie-Louise Guillemette, en

religion Sr Horace, décédée novice le 26 avril 1909, à l'âge de 25 ans.

— Delle Marie Prévost, fille de Louis Prévost, en religion Sr Marie de Jésus, décédée le 27 avril 1909, à l'âge de 62 ans, après 31 ans de profession.

— Mde Louis Denoncourt, née Flore Boisvert, en religion Sr Louis, décédée le 7 mai 1909, à l'âge de 40 ans, après 2 ans de profession.

**Saint-Hyacinthe.** — Mlle Blanche Bousquet, en religion Sr Sainte-Claire d'Assise, décédée le 2 mai 1909, à Saint-Hyacinthe, après avoir fait profession sur son lit de mort.

**Saint-Chrysostome.** — Mlle Cordélia Montgrain, en religion Sr Marie-Marguerite, décédée le 12 avril 1909.

**Saint-Simon de Bagot.** — Mlle Anita Gaudette, en religion Sr Sainte-Marie, décédée le 5 avril 1909, à l'âge de 22 ans.

**Saint-Joseph de Lévis.** — Mde Barthélemi Baker, en religion Sr Sainte-Elisabeth, décédée le 11 avril, à l'âge de 87 ans.

**Saint-Paul de l'Ile-aux-Noix.** — Mde Paul Martin, en religion Sr Marie-Marguerite de Cortone, décédée le 14 avril 1909, à l'âge 71 ans.

**Saint-Tite.** — M. François-Xavier Charpentier, décédé le 26 février, à l'âge de 70 ans, après 19 ans de profession.

Parfait modèle du Tertiaire, notre bon frère partageait sa journée entre le travail et la prière. Il est mort après trois années de souffrance, silencieux et édifiant. Une vertu que tous ont admirée en ce bon père de famille c'est sa parfaite conformité à la volonté de Dieu. Jamais aucune épreuve n'a pu altérer la sérénité de son âme ; il s'est éteint heureux de mourir parce que le Bon Dieu le voulait.

**Sainte-Angèle de Laval.** — Mde Antoine Brassard, en religion Sr Marie-Françoise, décédée le 13 avril, à l'âge de 39 ans, professe au lit de mort.

**Montmagny.** — Mlle Marie Laberge, en religion Sr Sainte-Claire, décédée le 13 avril 1909, à l'âge de 46 ans, après 19 ans de profession.

**Saint-Ubald.** — M. Edouard Drouin, en religion Fr Marc, décédé le 30 avril 1909, à l'âge de 19½ ans, ayant fait profession sur son lit de mort après 10 mois de noviciat.

**Sainte-Thérèse.** — Mde Esther Marien, Vve de feu Pierre

Gagné, tertiaire, décédée après plusieurs années de profession.

— M. Pierre Forges, tertiaire, décédé après plusieurs années de profession.

— Mde Lukin Martin, née Philomène Gendron, tertiaire, décédée après plusieurs années de profession.

Saint-Michel de Sherbrooke. — Mde J. Charest, en religion Sr Sainte-Claire, décédée le 25 avril 1909, à l'âge de 70 ans.

Woonsocket. — M. Augustin Gobeille, en religion Fr François d'Assise, décédé le 5 février 1909.

Fall-River Mass. — Mde Vve Narcisse Saint-Martin, née Marie Joly, en religion Sr Marie de Jésus, décédée le 11 avril 1909, à l'âge de 65 ans, après 3 ans de profession.

— Mde Alphonse Bousquet, née Camélia Malbœuf, décédée le 5 mai, à l'âge de 57 ans.

Chemin de Croix Perpétuel. — M. Edouard Drouin.

R. I. P.



### AVIS IMPORTANT

*Nous ne répondons dans la REVUE qu'aux questions regardant le Tiers-Ordre ou les dévotions franciscaines. Souvent on nous demande des renseignements qui ne touchent ces sujets ni de près ni de loin. On comprendra que nous ne puissions donner ces renseignements ici sans sortir de notre programme.*

N. d. I. R.

Credo

## Faveurs diverses

**Baie Saint Paul.** — Petites Franciscaines de Marie. — Actions de grâces aux Saints Anges pour faveur importante obtenue. — L'automne dernier, nous nous trouvions dans des difficultés et les embarras très grands sur des questions de droit de propriété, dans un temps où le moindre retard dans des travaux de réparation pouvaient nous coûter bien de l'argent et bien du mal. Notre aviseur légal et nos hommes d'affaires ne savaient quel conseil nous donner pour sortir de là. Alors nous avons prié les Saints Anges d'arranger les choses, leur promettant de faire insérer le fait dans trois *Revue*s pieuses. Notre confiance ne fut pas trompée. Il y eut bien un commencement de procédure, mais les choses en restèrent là et nos travaux n'en furent aucunement retardés. — Comment ne pas reconnaître en cette affaire une protection céleste toute spéciale. — **Montréal.** — Remerciements à Saint François-Xavier pour faveur obtenue par la neuvaine faite du 4 au 12 mars et promesse de publier dans votre *Revue*. B. D. — Remerciements à Saint Antoine et Saint Gérard pour faveur temporelle obtenue par leur intercession. — Actions de grâces à saint Antoine qui m'a fait retrouver \$5.00 que j'avais perdues. B. D. — Grand remerciement à la Très Sainte Vierge pour une très grande faveur obtenue après promesse de publier dans la *Revue*. Une personne consacrée à Marie. — **Québec.** — Remerciements à saint Antoine pour une précieuse guérison obtenue par une neuvaine, avec promesse de publier. F. X. — **Etats-Unis.** — **Manchester.** — Le Cœur de Jésus par l'intercession de Notre-Dame du Sacré-Cœur et du bon saint Antoine, après trois neuvaines à saint Joseph a exaucé nos prières, nous avons trouvé un autre commerce plus favorable pour la santé de mon mari. Eternel merci. A. L. D. — **Biddeford Maine.** — Je rends grâces à Dieu et à ses Saints que j'ai invoqués dans le besoin et dont j'ai reçu de grandes faveurs spirituelles et temporelles : grâce de victoire sur mes passions ; de séparation de mauvais amis ; de consolation dans les épreuves ; de réconciliation pour plusieurs familles ; de maladies très sérieuses guéries ; d'objets trouvés ; de succès dans des entreprises ; d'emploi trouvé et conservation de santé malgré un travail dur et continu. Toutes ces grâces je les dois au Sacré-Cœur, à la Sainte Vierge, à saint Antoine, à saint François-Xavier, moyennant des aumônes et autres promesses de reconnaissance que j'ai remplies ; il me restait à remercier par la voix de la *Revue* ; je vous prie de le faire. A. B.

### Intentions recommandées

N. S. Père le Pape Pie X. — La Sainte Église et le Clergé régulier et séculier persécutés en France. — Les Missions franciscaines, en particulier celles de la Terre-Sainte, de la Chine et du Japon. — La Prédication de la Tempérance.

Grâces spirituelles, 34 — Pécheurs, 65 — Vocations, 28 — Positions, 15 — Malades, 43. — Jeunes gens, 30. — Jeunes filles, 62. — Défunts, 30. — Actions de grâces, 18, — Ivrognes, 23. — Familles-santé, 30. — Familles-accord, 26. — Indifférents, 12, — Ières Communions, 30. — Grâces temporelles, 24. — Examens, 35. — Grâces d'état, 14. — Enfants, 27. — Objets perdus, 12.